

COLLEGE DES HEURES CLAIRES

LESTRES

MONOGRAPHIE

M. C. ARIMONDO
M. MENCHERINI
C. GAUTHIER

Intégré dans un centre, éducatif et culturel, ce collège qui existe depuis la rentrée 1970, bénéficie d'un environnement favorable. L'ensemble des équipements s'étale sur une vaste pinède, sans aucune clôture. Les locaux scolaires qui servent et ont toujours servi à d'autres établissements sont complètement imbriqués dans l'architecture d'ensemble. Les récréations des élèves se déroulent dans la pinède, dans les recoins des différents bâtiments ou dans l'allée centrale, lieu ouvert et public, fréquenté par les adultes qui viennent à la bibliothèque, à la maison pour tous ou au centre sportif.

L'architecture interne du bâtiment qui regroupe la plupart des salles de classe est elle-même intéressante : les escaliers conduisant au premier étage forment un large amphithéâtre qui est en même temps le hall d'entrée. Ce lieu a longtemps servi à la présentation de spectacles organisés par la MPT par exemple.

L'architecte avait prévu également, dans un souci d'ouverture et de communication, d'autres espaces qui malheureusement n'ont pas survécu, lorsque les effectifs sont devenus pléthoriques : des salles de permanence ouvertes utilisables pour le travail en équipes. Les salles de classe étaient dans le projet initial réparties par quartiers qui devaient regrouper les divisions d'un même niveau. Les terrasses aménagées en plusieurs lieux devaient pouvoir servir de locaux d'appoint. Les contraintes matérielles et techniques n'ont jamais ou quasiment jamais permis de telles utilisations.

Il n'en demeure pas moins que le cadre est agréable: à la périphérie de la ville et dominant l'étang, le CEC est aujourd'hui un lieu ouvert et vivant.

Le projet initial, formé à la fin des années 60 par la municipalité de gauche d'une petite ville de 14000 habitants, à de quoi surprendre.

Il s'agit de créer, à l'image de Yerres dont on a entendu parler par hasard un ensemble qui semble gigantesque si l'on songe que la ville ne possède encore aucun collège et bien peu d'équipements culturels et sportifs. Il faut dire que la région est en pleine expansion économique, on prévoit que la population locale doit doubler entre 1970 et 1975 pour atteindre 50000 habitants en 1985, prévisions qui ne se réaliseront qu'à moitié, puisque, la crise aidant notre population est de 30000 habitants en 1986. Projet ambitieux et étonnant donc, lorsqu'il commence à se réaliser en 1970, lorsque les premiers bâtiments, ceux du collège, surgissent dans ce qui est alors un lieu sauvage et désertique, très à l'écart du centre de la petite ville.

Aujourd'hui, l'écart a été comblé, des quartiers neufs ont été construits entre le centre ville et le CEC pour accueillir au fil des années une population composée essentiellement de cadres moyens, de techniciens appelés à travailler dans la zone industrielle. Trois autres collèges et un lycée ont été construits, de nouveaux équipements sportifs ou centres sociaux sont nés, le CEC ne garde plus le monopole de l'enseignement secondaire mais il reste le lieu essentiel

de la vie associative et culturelle de notre commune Fréquenté, non pas bien sûr par l'ensemble de la population, mais par des publics très divers, il est devenu une réalité de la vie locale, il est "entré dans les moeurs".

1' des débuts difficiles ou un démarrage raté ? les années 70 à 74

Ces années se caractérisent par l'incohérence administrative au niveau de l'éducation nationale ; l'inquiétude chez les personnels concernés, la méfiance, se mêlent à la bonne volonté.

Les difficultés matérielles sont nombreuses, les objectifs officiels sont inexistantes, les attentes sont confuses. Une nouvelle municipalité élue en 71 a remplacé la municipalité de gauche qui avait décidé de l'implantation du C.E.C . On ne sait plus qui est porteur du projet, on ne sait pas très bien quel est le projet.

septembre 1970 : c'est l'ouverture du C.E.S, premier et seul collège de la ville, nous l'avons dit, premier bâtiment du futur C.E.C .

Les élèves sont ceux du C.E.G qui disparaît, absorbé par le C.E.S , ou ceux qui auraient dû quitter la ville pour les lycées des environs afin d'y suivre une scolarité de type I, conduisant à des études longues. Plus de 900 élèves déjà, et des locaux qui ne sont pas terminés. De septembre 1970 à mai 1971. le fonctionnement sera éclaté: dans les locaux de l'ancien C.E.G restent les classes de type II et les enseignants du C.E.

G, dans les nouveaux bâtiments, au milieu du chantier, s'installent tant bien que mal 14 clas-

* Sans appartenance politique déclarée, la nouvelle équipe veut œuvrer pour "l'intérêt local". C'est en fait une municipalité de droite.

ses de type I et III sous la responsabilité d'un principal de collège nouvellement nommé.

C'est la première incohérence administrative et non la moindre. Pour un établissement ouvert, dont on attend, même vaguement, une certaine innovation, il s'agit d'un personnage incongru : absolument maniaque de l'autorité et de la discipline, il veillera surtout, pendant ses deux années de fonction dans l'établissement, à éviter le plus possible la pénétration du C.E.C dans le collège.

Dans le même temps, le futur directeur du C.E.C, proviseur, est candidat au poste de direction de notre établissement, mais il vient d'être nommé en Gironde ! Il a néanmoins obtenu l'assurance que sa candidature allait être retenue, ce n'est qu'une question de mois... Il faudra plus de deux ans pour sortir de cet imbroglio.. En nombre important, des enseignants nouveaux certifiés pour la plupart, sont arrivés dans l'établissement. C'est une autre "bavure" lourde de conséquences. Les professeurs arrivent là par hasard, sans aucune connaissance de la spécificité de l'établissement, sans aucune motivation particulière, dans le cadre du mouvement normal.

Une seule trace d'ouverture dans la préparation de cette première rentrée ; elle concerne les P.E.G.C. anciennement en poste au C.E.G. que l'on a emmenés à Yerres pour une découverte de la notion d'établissement intégré. C'est intéressant mais c'est bien mince. Dans ces conditions, l'année 70-71 se déroule tant bien que mal, un groupe de travail prépare un projet

de groupes de niveau que le conseil d'administration approuve dans un premier temps. Mais après une étude plus approfondie et surtout des discussions avec les enseignants, le projet est réexaminé pour être finalement refusé.

Cette première année de fonctionnement ne place donc pas l'établissement sous le signe de l'innovation, bien au contraire.

A défaut d'innovation, les conflits, eux, s'amorcent ; essentiellement entre le principal et les enseignants parce que certaines notes administratives ont été baissées, parce que le chef d'établissement entre fréquemment dans les classes pour sermonner les enseignants à propos de ceci ou cela. Tracasseries, autoritarisme qui amènent une partie des professeurs (ceux du premier collège électoral : certifiés, A.E. ...) à refuser de siéger au conseil d'administration l'année suivante.

L'année 71-72 marque le véritable démarrage du C.E.C. Le collège n'est plus seul maintenant, trois autres établissements ont surgi : bibliothèque, maison pour tous et centre de formation permanente.

Un intendant a été nommé ; M. Proviseur revient de Gironde pour occuper les fonctions de directeur du C.E.C sans que sa situation administrative ait été réglée. Il est simplement détaché mais n'est pas encore nommé officiellement. Le Principal du Collège ^{reste} en poste. ^{en post.}

Néanmoins cette rentrée s'annonce sous de meilleurs auspices que la précédente : les locaux scolaires sont achevés, cinq enseignants, nouvellement nommés, certifiés et agrégés, sont venus expressément pour travailler. ^{U- WVV<A> D): «EU- O^XJL.OJI.}

Néanmoins cette rentrée s'annonce sous de meilleurs auspices que la précédente : les locaux scolaires sont achevés, cinq enseignants, nouvellement nommés, certifiés et agrégés, sont venus expressément pour travail-

ler dans un établissement "différent" d'après quelques lignes parues au B.O.* Ils sont d'ailleurs fort déçus de constater en arrivant la "normalité" du collège en question. Mais c'est tout de même le début de la procédure de recrutement particulier.

Un séminaire d'une semaine, pris sur le temps des vacances, précède la rentrée. Il est organisé par le nouveau directeur du C.E.C qui a pris quelques contacts avec les enseignants au mois de juin. En fait, les enseignants présents ne sont que quinze, un quart de l'effectif le groupe le plus motivé. Le principal du collège ne participe pas aux travaux.

Un des objectifs de ce séminaire est de dissiper "un réseau de méfiance" en faisant prendre conscience des possibilités offertes par le C.E.C. Le malaise est déjà là. Le C.E.C qui est implanté dans cette petite ville est un trop beau cadeau que l'on n'a pas réclamé. Il risque aussi de nuire aux structures pré-existantes, aux associations plus anciennes. La maison des jeunes du centre ville, par exemple, animée essentiellement par des enseignants, militants laïques proches du parti communiste, se sent menacée par l'ouverture de la M.J.C-M.P.T intégrée dans le C.E.C. Les choses se compliquent encore du fait que le C.E.C apparaît maintenant comme la réalisation de la municipalité de droite, élue en 71. qui n'a en fait qu'hérité du projet.

Les enseignants les plus militants, les plus engagés sont précisément ceux qui se méfient de la nouvelle municipalité et qui par là même se méfient du C.E.C.

* voir annexe 2 ² - p. 1 ¹

Ces inquiétudes apparaissent nettement pendant le séminaire dans les interventions des enseignants, interventions qui concernent le collège bien sûr mais aussi très souvent la politique culturelle de la cité. Lors de cette semaine de travail, un certain nombre d'informations sont données par le chargé de mission auprès du préfet de région, personnage important puisqu'il est un fervent partisan des établissements intégrés et l'un des "promoteurs" essentiels du C.E.C. M. Toraille*, Inspecteur Général, intervient ainsi qu'un représentant du ministère. Mais le discours officiel reste fort vague: un collège muni d'un équipement aussi différent, aussi novateur, doit innover forcément. Mais dans le même temps, on précise que cet établissement ne bénéficiera d'aucune particularité: le service des enseignants les moyens accordés le sont aussi. Il si innovation il ya, reste tran

Promesse a été faite par le représentant du rectorat que les propositions concrètes d'action et d'aménagement seraient étudiées dans la mesure où elles seraient prudentes d'une part, définies et d'autre part". Dans la réalité, les collègues regrettent "cette formule de contrôle à priori à la place de laquelle ils auraient préféré une politique de large confiance". Ils décident néanmoins de jouer le jeu.

Pourquoi le cadre administratif reste-t-il ici aussi strict? Chaque C.E.C doit avoir sa personnalité propre, dit-on. Celle de notre collège doit naître de "la

* L'inspecteur général Toraille est alors président de la C.E.C. et le directeur du C.E.C. est vice-président

volonté d'entente et de coopération entre les personnes"dit l'Inspecteur Général qui propose comme directives pédagogiques l'utilisation des méthodes Freinet, sans grande précision supplémentaire. Comment ces méthodes sont-elles applicables dans un collège de 1000 élèves? Correspondent-elles aux désirs, aux pratiques des enseignants? Nul ne le dit, nul ne le sait.

Pour ces 1000 élèves, plus de cinquante enseignants. Aucun d'entre eux n'appartient à un mouvement pédagogique, la syndicalisation et la politisation semblent faibles mais la bonne volonté est de rigueur.

L'intégration du collège dans le C.E.C se vit au quotidien: les spectacles de la M.P.T ont lieu dans l'amphithéâtre du collège, le directeur du C.E.C a son bureau dans le collège, les activités de formation permanente se déroulent dans les salles de classe... on pourrait citer beaucoup d'autres exemples. L'organisation du C.D.I-Bibliothèque municipale nécessite la collaboration de nombreux bénévoles, enseignants et élèves du collège; les animateurs et responsables de la formation permanente sont des enseignants payés en heures supplémentaires: certaines activités de la M.P.T sont animées par des enseignants bénévoles.

Oui le C.E.C existe.

Mais collège et C.E.C ont parfois du mal à se rencontrer. Le directeur du C.E.C, proviseur détaché, passionné par le C.E.C, passionné par l'organisation de la vie scolaire, l'autonomie, la responsabilité des élèves n'est pas homme à suivre de loin la vie du collège de son C.E.C.

Le principal du collège en revanche, soucieux de préserver son territoire et son autorité se méfie, ferme soigneusement à clé les locaux scolaires pour éviter qu'ils soient utilisés le soir par n'importe qui... Le directeur du C.E.C n'est même pas invité au Conseil d'Administration du collège bien que l'éventualité en ait été évoquée un jour.

Dans ce conflit, la sympathie de tous va au directeur du C.E.C qui parviendra à résoudre le problème de façon radicale: le poste de principal est supprimé à la rentrée 72; il sera remplacé par un poste supplémentaire de conseiller d'éducation. Le directeur du C.E.C est nommé proviseur du C.E.C et devient directement responsable du collège ce qui "doit permettre une meilleure liaison entre le collège et le C.E.C, une animation pédagogique à l'intérieur du collège plus conforme aux objectifs généraux du C.E.C".

Cette nomination marque la fin d'une situation administrative confuse.

L'année 72 - 73, après une année de démarrage, devrait être une année décisive.

La composition de l'équipe administrative a donc changé: le directeur du C.E.C, la sous-directrice, deux conseillers d'éducation.

Des relations sont établies entre des enseignants et la bibliothèque ou la maison pour tous. Un "Super-club" a été créé qui organise des réunions amicales, des sorties, des fêtes, des tournois sportifs. Un arbre de Noël réunit les personnels du C.E.C et leurs familles. La convivialité règne, tous sont optimistes. Il va se passer des choses intéressantes...

L'organisation de la vie scolaire se transforme sous l'impulsion du nouveau chef d'établissement : à chaque heure de permanence les élèves peuvent choisir entre plusieurs possibilités (salles d'études ouvertes, bibliothèque, salles de jeux, plein air-pinède ou terrains de sports-, ateliers M.P.T ou C.E.S. Pour gérer cette organisation, est établi un "contrat éducatif", règlement très souple fondé sur la confiance, la responsabilité et l'apprentissage de l'autodiscipline. L'association coopérative et socioculturelle de l'établissement est très vivante. Les élèves gèrent avec l'aide de quelques adultes une vingtaine de clubs qui proposent des activités variées. Les activités du C.E.S sont largement imbriquées avec celles du C.E.C. utilisation par les classes des activités culturelles : films, expositions. . . présentation à la M.P.T d'expositions réalisées par les élèves, fréquentation très importante de la bibliothèque. On pourrait multiplier les exemples qui indiquent que le collège est ouvert au C.E.C et le C.E.C accueillant pour le collège. Pourtant des inquiétudes, un malaise subsistent même si la situation s'est améliorée. "Les enseignants véritablement concernés par la vie du C.E.C sont une minorité" écrit le proviseur en Décembre 72. Les enseignants les plus dynamiques impliqués dans l'animation du C.E.C sont de plus en plus souvent sollicités et se sentent débordés. Le groupe de "ceux qui ont renoncé" surgit. Opposition peu constituée, il n'y a pas de décision à prendre

pour l'instant, ils sont décidés à enseigner ici comme ailleurs sans se laisser émouvoir par l'agitation qui les entoure.

Et l'intention d'un "enseignement plus éducatif", d'une "pédagogie plus dynamique, plus ouverte" dont on pensait qu'elle allait surgir comme par miracle, où en est-on? De petits groupes s'y essaient tâtonnent.

On sort beaucoup des classes du collège (visites, spectacles, activités de terrain...) on se concerte un peu, on fait éclater parfois la structure de la classe - timidement pour un cours à deux dans un souci de pluridisciplinarité.

En réalité rien de très probant ne se dessine chez les professeurs, peut être parce qu'ils ne savent toujours pas ce qu'on attend d'eux. Les objectifs assignés au collège dans le CEC restent très généraux :

- 1/ Transmission d'un bagage de connaissances nécessaires
2/ Pédagogie globale et ouverte.

Formation de la personnalité.

2.1 Ouverture de l'école

vers l'extérieur)

avec l'extérieur) co-éducation

de l'extérieur)

Intégration de l'action éducative des parents

2.2 Développement des qualités de créativité, de sensibilité et de goût par la promotion des disciplines artistiques, manuelles péri et para scolaires.

2.3 Développement harmonieux du corps par le développement des activités sportives et de détente.

2.4 Lutte contre les cloisonnements par le développement maximum de la coordination à l'intérieur d'une discipline et interdisciplinaire, l'assouplissement de la notion de division.

ège

3/Enseignement éducatif

3.1 Par le développement de l'initiative et de la prise en charge du travail de l'élève, par lui même. Travail indépendant.

3.2 Par l'apprentissage de la vie collective et sociale. Sens de la coopération. Prise de responsabilités.

4/ Lutte contre les ségrégations et les handicaps socio-culturels.

- Intégration des élèves de type III dans la communauté
- Affaiblissement des distinctions entre types I,II,III
- Pédagogie de soutien
- Intervention de l'action sociale
- Intervention maximum du processus d'orientation
- Liens avec la formation continue

5/ Continuité et liens avec les autres établissements d'enseignement

- Liens avec les écoles élémentaires
- Liens avec les Collèges d'enseignement technique
- Liens avec les lycées"

(guide administratif
mission régionale
novembre 1973
annexe 2)

A maintes reprises dans les textes initiaux et dans les réalités d'organisation : services, emplois du temps - cet établissement est défini comme parfaitement "orthodoxe". Cette orthodoxie réaffirmée parallèlement à la nécessité d'ouverture et d'innovation est évidemment un frein : ceux qui prennent des initiatives d'éclatement de classe de travail indépendant systématisé ou simplement de sorties se demandent jusqu'où ils peuvent aller. Il est vrai qu'ils sont largement approuvés par le chef d'établissement toujours désireux d'encourager des pratiques différentes.

Les relations C.E.S-C.E.C maintenant nettement instaurées sont déjà menacées de limites. Le statut du C.E.C est en train de changer. Le C.E.C ne dépendra plus exclusivement de la Municipalité locale mais sera rattaché au syndicat d'aménagement de la Ville Nouvelle regroupant trois communes. Une politique nouvelle s'élabore, le C.E.C doit s'ouvrir, "décentraliser ses activités", les offrir aux deux nouvelles communes. On réexamine les liens avec le C.E.S qui ne doit plus être un utilisateur naturel et prioritaire. On craint une scolarisation du C.E.C au lieu de la déscolarisation prévue pour le collège. C'est donc une étape nouvelle puisque la bonne utilisation du C.E.C par le collège qui paraissait positive la première année est présentée maintenant comme un danger.

A l'initiative du proviseur, des contacts sont pris, un projet s'élabore : si l'établissement devenait expérimental un certain nombre de difficultés seraient

résolues, l'activité pédagogique du collège pourrait être plus originale car le système particulier des mutations en vigueur dans les établissements expérimentaux lui permettrait d'avoir des enseignants volontaires plus motivés.

Bon nombre des enseignants actuels étaient là avant la naissance du C.E.C .

Un projet s'élabore donc lors de réunions pédagogiques, puis est approuvé par le conseil d'administration.

Il prévoit des groupes de niveau sur trois classes de sixième, Sixième I, II, III qui seront regroupées en groupes hétérogènes puis réparties en groupes de niveau pour le français, les mathématiques et l'anglais. Par ailleurs, la durée des cours sera ramenée à cinquante minutes pour permettre l'organisation d'ateliers.

A LA rentrée 73-74, un 3ème poste de CE est créé le projet est appliqué; mais le statut expérimental n'a pas été obtenu. it créé

Les groupes de niveau fonctionnent avec une équipe d'enseignants volontaires, certifiés et P.E.G.C plus maîtres de type III, qui prennent en charge collectivement les élèves des trois classes et enseignent tantôt dans un niveau tantôt dans un autre.

Ces groupes de niveau vont durer jusqu'en 77, animés par une équipe relativement stable, qui fournit un travail important. C'est une expérience positive que les volontaires abandonnent à regret au moment où la réforme Haby supprime les filières.

En revanche un vif débat se développe à propos de l'autre volet du projet: les séquences de cinquante minutes et les ateliers. Le débat ne fait que commencer

et va ressurgir au fil des années avec plus ou moins de vigueur selon les périodes.

Surcroît de travail difficilement admissible pour les uns, innovations nécessaires pour obtenir le statut expérimental aux yeux des autres ou tout simplement structure souple permettant de rechercher une nouvelle relation enseignant-enseigné, une nouvelle approche des contenus de formation. Les positions ne sont pas encore vraiment arrêtées. Les groupes fluctuent mais les réticences sont déjà nombreuses.

Le temps récupéré par la réduction des séquences de cours doit servir d'abord à la concertation entre les classes et leur professeur principal. Une heure est donc prévue à l'emploi du temps pour cette concertation qui doit permettre au professeur principal de mieux jouer son rôle d'animateur du groupe classe, de mieux suivre le travail individuel de chaque élève, de mieux suivre son travail "indépendant", et de l'aider à choisir les enseignements optionnels qui lui sont proposés grâce à la deuxième heure de récupération des cinquante minutes.

Une après-midi banalisée par semaine (c'est l'époque des 10%) permet d'une part l'insertion dans l'emploi du temps des activités d'enseignements interdisciplinaires et de soutien (deuxième heure récupérée sur les cinquante minutes), d'autre part des activités offertes par l'association socioculturelle du collègue (les clubs donc) ou du sport optionnel (voile, équitation, etc...) proposé par le centre intercommunal d'animation sportive, établissement du C.E.C. aux élèves

de sixième et cinquième.

A l'issue de chaque cycle d'activités de cinq semaines, l'après midi banalisée est utilisée par les enseignants et l'équipe administrative pour des réunions de bilan et de mise au point.

Les activités organisées lors de cette après midi banalisée sont souvent animées par des personnels du C.E.C: bibliothécaires, animateurs de la maison pour tous; le réaménagement du temps scolaire est donc un moyen efficace pour mettre en oeuvre l'intégration. On n'est plus en effet à l'époque des pionniers: le C.E.C a grandi, il comporte maintenant huit établissements, chacun ayant son personnel (44 postes municipaux et une douzaine de postes d'état, sans compter le C.E.S) et le plus souvent ses locaux.

La bibliothèque municipale n'a plus besoin de l'aide des bénévoles du C E S (professeurs et élèves) pour fonctionner. Les spectacles de la maison pour tous continuent à avoir lieu dans l'amphithéâtre du collège mais plus pour longtemps puisque vient de se créer un nouvel établissement l'"association culturelle de la Ville Nouvelle" qui doit occuper les locaux du théâtre de l'Olivier dans le Centre Ville.

La ville s'est rapidement développée en quelques années; un deuxième collège a été ouvert à la rentrée 73 (400 élèves) sans que cette création diminue de façon notable l'effectif de notre établissement.

Un C.E.T expérimental est apparu lui aussi dans le voisinage.

Dans ce contexte de prospérité générale l'année 73-74 est donc plutôt une bonne année.

Les difficultés de fonctionnement sont supportées puisqu'on attend pour la rentrée suivante le statut expérimental promis avec une heure de décharge pour chaque enseignant. Les relations avec le C.E.C, mieux équipé, mieux organisé, sont bonnes.

Les inquiétudes qui avaient surgi lors de l'arrivée de la nouvelle municipalité se sont en partie apaisées. Le C.E.C n'apparaît plus comme une menace.

L'ouverture du C.E.T expérimental, notre voisin, fait un peu rêver lorsqu'on compare les difficiles conditions de démarrage que nous venons d'évoquer avec les conditions faites à nos collègues du technique. Nommés un an avant l'ouverture de leur établissement, ils ont pu mettre en place des équipes véritables, des projets d'innovation élaborés. L'établissement a bénéficié, du moins pendant les premières années, d'une politique de largesse dans les moyens en postes et en équipement.

2 Le statut expérimental de l'apaisement à la remontée des conflits

1974 - 1977

Une convention a été signée avec le C.I.E.P. le collège devient expérimental et participe à la recherche "communauté éducative".

Il semble que la situation se stabilise. Le statut expérimental est une reconnaissance de l'action conduite, est aussi une incitation véritable dans la mesure où le collège va enfin bénéficier de quelques moyens supplémentaires: 16 heures sont accordées par le CIEP pour la concertation des enseignants travaillant en groupes de niveau et pour le suivi des actions entreprises (heure de concertation classe-professeur principal).

En outre, chaque enseignant bénéficie maintenant d'une heure de décharge.

Le statut expérimental permettra aussi un mouvement particulier pour toutes les catégories de personnel. Le corps enseignant est encore cette année-là, pour l'essentiel, composé des professeurs nommés la première année par hasard ou appartenant à l'ancien C.E.G.

Seuls, les certifiés nommés à partir de 1971 ont fait l'objet d'un recrutement particulier. La stabilité du personnel est d'ailleurs assez étonnante. A la rentrée de 1973, au moment de l'ouverture du deuxième collège, de la ville, une seule personne a demandé sa mutation! C'était pourtant le moment où s'installaient les séquences de cinquante minutes qui avaient suscité de vives réticences chez certains collègues.

1974 est donc une autre année de démarrage: les en-

soignants les plus motivés s'investissent dans les groupes de niveau ou la concertation entre la classe et le professeur principal.

Les groupes de niveau sont une ouverture passionnante. Ils fonctionnent à titre expérimental sur trois classes de sixième en français, mathématiques et anglais. Trois enseignants d'une même discipline (un certifié, un P.E.G.C, un maître de transition) prennent en charge collectivement un groupe d'élèves qui auraient dû normalement être répartis en trois divisions de Type I, II et III. La concertation entre les membres de l'équipe est permanente; les progressions sont alignées; les enseignants, quel que soit leur grade, prennent en charge un groupe ou un autre. L'équipe responsable de ces groupes de niveau est composée de volontaires dévoués, motivés. Elle bénéficie aussi d'un statut "moral" particulier dans l'établissement et d'heures de concertation intégrées dans le service, ce qui n'est pas négligeable. On est très arrangeant pour les emplois du temps en général, on allège considérablement le service des maîtres de voie III qui participent à l'expérience. C'est l'époque où les gens qui s'investissent quelque peu ont le sentiment d'être reconnus et d'obtenir quelques contre-parties.

L'établissement possédait notamment en raison de la suppression du poste de principal du collège, trois postes de conseillers d'éducation. A la rentrée 74, le troisième de ces postes a été transformé en un deuxième poste de sous-directeur, plus particulièrement chargé du suivi de l'expérimenta-

tion. Ce poste est occupé par un "ancien" de la maison, un P.E.G.C qui est là depuis l'origine et même avant puisqu'il avait travaillé dans l'ancien C.E.G. Militant laïque et d'éducation populaire, il est estimé et a un excellent contact avec les collègues. C'est lui qui gère l'organisation de ces groupes de niveau.

D'autres enseignants, partisans convaincus du projet s'investissent plutôt dans la concertation-classe ou les ateliers qui s'inscrivent directement dans l'expérience de "communauté éducative". Mais ces activités-là concernent tous les enseignants, partisans convaincus ou non, qui doivent en plus de leur service d'enseignement, deux unités hebdomadaires de "récupération de cinquante minutes" et qui y mettent plus ou moins de bonne volonté, nous y reviendrons.

Un "conseil de perfectionnement" est créé. Chargé de suivre l'expérimentation, il se réunit deux fois par an sous la présidence de l'inspecteur général Vergnaud et se compose des membres de la commission permanente du collège auxquels se joignent des "conseillers techniques" assistants à l'U.E.R de psychologie de l'université voisine. Ils feront pendant plusieurs années un travail d'observation et d'évaluation de la concertation-classe.

Deux enseignants consacrent leurs unités de récupération des cinquante minutes à la liaison collège-C.E.C, l'un dans le cadre des relations avec la M.P.T. l'autre avec la bibliothèque. Il s'agit dans les deux cas d'une tâche d'information et d'animation destinée à faciliter les

ANNEXE 3

échanges entre les classes du collège et les établissements du C.E.C en question.

Ces échanges continuant à exister mais de façon tout à fait modérée et ils n'ont en aucun cas concerné une transformation profonde des pratiques pédagogiques. Il est vrai que certains enseignants participent bénévolement à l'animation de certaines activités de la M.P.T, ils encadrent par exemple sur leur temps de vacances des séjours d'enfants à la neige. Le collège reste un consommateur important pour animations et spectacles proposés par tel ou tel établissement.

Le lien le plus étroit est sans doute celui qui existe avec la bibliothèque. Depuis sa création en effet, la bibliothèque du C.E.C qui est une bibliothèque municipale intègre la salle de documentation du collège. Le fonds dont peuvent disposer nos élèves en même temps que le public est donc assez vaste. Les deux documentalistes qui appartiennent à l'éducation nationale partagent la responsabilité de ce service avec des bibliothécaires de statut municipal. C'est un mariage heureux. La salle de lecture est très fréquentée, les élèves y viennent pendant leurs heures de liberté. Certaines classes y poursuivent fréquemment des activités de travail indépendant, en particulier les classes de transition.

Mais là encore, malgré les efforts et l'enthousiasme de quelques uns, malgré les possibilités offertes par les locaux, le mouvement est loin d'être général et le cours magistral demeure roi dans certaines classes.

Les ateliers optionnels qui fonctionnent le vendredi

après-midi depuis 1973 devraient pourtant être, eux-aussi, le ferment d'une transformation de la pédagogie, de la relation enseignants-enseignés. L'animation de ces ateliers est en effet assurée non seulement par des enseignants mais aussi par des parents ou des personnels travaillant dans divers établissements du CEC. On vise l'autonomie des élèves dans la structure d'abord, puisqu'ils ont à choisir entre un certain nombre d'activités proposées, dans la conduite des ateliers ensuite, puisqu'il s'agit non plus d'emmagasiner des connaissances mais de créer de réaliser, de découvrir... Il faut bien dire qu'à part quelques réussites heureuses, à part quelques adeptes fervents, ces ateliers ne mobilisent guère les enseignants. Ils sont souvent vécus comme une corvée au pire ou au mieux comme un moment de distraction. Ils s'inscrivent rarement dans une démarche éducative globale.

Les ateliers permettent aussi aux nouveaux surveillants-animateurs de remplir leur tâche: au nombre de quatre, ils ont été recrutés parmi les candidats au CAPASE (diplôme d'animation délivré par la Jeunesse et les sports). Leur service est de trois semaines de travail à temps plein au collège suivies d'une semaine libre destinée à des stages de formation au CAPASE. Cette formule est intéressante puisqu'elle permet au surveillant-animateur un début de pratique professionnelle, elle offre au collège la possibilité de recruter un personnel plus motivé et doté de certaines compétences dans le domaine de l'animation.

L'année 1974-1975 se termine par deux "journées pédagogiques" au mois de juin, journées qui réunissent les enseignants et l'équipe administrative pour un bilan de l'année écoulée.

Travaux et discussions se déroulent à ce moment-là, dans une atmosphère assez sereine: on ne décide aucun changement important, quelques modifications de détail sont prévues: les ateliers optionnels deviennent "ateliers éducatifs" mais leur contenu et leurs modalités ne sont pas bouleversés.

Après une période d'accalmie relative. L'année 1975 - 1976 voit renaître les tensions, les oppositions et les crises. Elles vont culminer lors des "journées pédagogiques" de Janvier 1976 qui doivent examiner la refonte des groupes de niveau puisque s'amorce déjà la réforme Haby avec la suppression des filières. Le sujet ne devrait pas susciter les passions puisque tous les enseignants ne sont pas concernés par cette structure. Mais le cadre général de la suppression des filières inquiète... Les interventions de certains enseignants sont virulentes lors de l'assemblée générale, on remet en cause non seulement les propositions de modalités nouvelles pour les groupes de niveau mais le fonctionnement de l'établissement, le statut expérimental. Un vote à main levée a même lieu qui donne une majorité pour le statut quo mais les opposants contestent la validité de ce vote. On se quitte dans une atmosphère tendue, le chef d'établissement, profondément découragé par cette crise envisage

de poser par écrit la question de confiance à tous les :
 enseignants. Il prépare à cet effet une lettre accom-
 pagnée d'un "bulletin de vote". Cette lettre ne sera ja- (ANNEXE 4) ANNEXE 4
 mais envoyée: le conseil d'administration informé lors
 d'une séance de Février, réitère son attachement au sta-
 tut expérimental, dissuade le chef d'établissement de réa-
 liser le vote prévu. On évite de justesse la rupture cette
 année-là; ce scénario se reproduira à plusieurs reprises.

Comment est constitué le groupe d'opposition? Ses plus
 fervents porte-parole sont des anciens de l'établissement:
 ceux qui sont arrivés en 1970 par hasard et qui ne se
 sentent aucunement obligés d'innover. Ils ont traversé des
 périodes de neutralité (sans bienveillance) ou d'indiffé-
 rence, ils ressurgissent de temps en temps, au hasard de
 crises, sous la banderole de la défense des conditions de
 travail du personnel. Certains sont au SMALC ou proches
 du SNALC, ils sont virulents mais peu militants; leur oppo-
 sition n'est pas constituée, organisée. En période de crise,
 ils rallient autour d'eux le "marais", groupe fluctuant
 par nature. Si l'expérimentation est parvenue à durer dans
 cet établissement, c'est, disent-ils, grâce au soutien des
 personnels nommés provisoirement qui se sentaient obli-
 gés d'approuver la structure. Ce n'est sans doute ni tout
 à fait vrai, ni tout à fait faux.

Le groupe des défenseurs du projet se compose bien sûr
 des novateurs, de ceux qui sont convaincus, mais c'est un
 groupe fluctuant aussi qui ne recoupe pas les clivages

syndicaux, catégoriels ou idéologiques. Le courant syndical de gauche se trouve néanmoins réuni au conseil d'établissement, dans la défense du statut expérimental, puisque sa suppression entraînerait des suppressions de postes. Voilà que surgit dans les discussions un nouvel argument que l'on entend

(ANNEXE 7) : Bilans de l'année 75-76

.. l'année 75-76

Malgré les remous précédents, la rentrée 1976 - 1977 ne comporte pas de grandes modifications dans le projet. Les groupes de niveau subsistent en 6ème et en 5ème (3 classes expérimentales pour chaque niveau) mais c'est leur dernière année d'existence. En revanche, un changement important a lieu dans l'équipe administrative. La directrice-adjointe, ancienne dans l'établissement puisqu'elle était déjà directrice du CEG est décédée après un long congé de maladie. Pendant son congé, le second directeur-adjoint a assuré seul la sous-direction du collège. Le proviseur propose pour la rentrée 76, la transformation du poste de sous-directeur devenu vacant en un poste de professeur animateur, chargé des liens entre le collège et le CEC et chargé aussi d'organiser, de suivre les activités expérimentales de l'établissement. Proposition acceptée, le poste sera donc occupé par une enseignante venue d'un lycée voisin. Personne de confiance pour le chef d'établissement, personnalité énergique et convaincue, elle entreprend avec vigueur un travail d'animation et d'évaluation des actions en cours puisque le CIEP demande un bilan de la recherche "communauté éducative", mais ses relations avec les ensei-

* Le groupe d'enseignants responsables et le chef d'établissement souhaitent poursuivre l'expérience et préparent un nouveau projet avec l'aide d'un assistant de l'UER de psychologie. La direction des collèges, par l'intermédiaire du directeur du CIEP refuse le nouveau projet et met fin à l'expérience (voir annexes 5 et 6)

gnants ne tarderont pas à devenir mauvaises.

Les "journées pédagogiques" sont essentiellement consacrées à une réflexion sur le fonctionnement des ateliers éducatifs dont on sent bien le caractère approximatif et l'inefficacité. Les activités auxquelles participent les élèves manquent de suivi, sont peu constructives et s'apparentent plus à des moments de loisir, à des clubs, qu'à des séquences éducatives. Tous ou presque sont d'accord sur l'analyse mais quels sont les remèdes? C'est le chef d'établissement qui propose un nouveau projet: il s'agit d'une "grille" qui doit amener les élèves au cours de leur scolarité, à fréquenter une succession d'ateliers jugés complémentaires et nécessaires à la formation. Le projet est cohérent, rigoureux, il est accepté par les enseignants sans enthousiasme mais avec l'idée qu'on verra bien.

D'autres changements en cette année 77: une municipalité nouvelle est arrivée, elle appartient à l'union de la gauche. Mais le bouleversement profond, c'est le départ: du chef d'établissement, le proviseur, directeur du CEC et "père" de toute cette expérience. Il est en effet un homme affable, profondément convaincu et naturellement convaincant. Beaucoup d'enseignants ont pour lui de l'admiration et de l'affection. Tous même les "opposants", le respectent et l'estiment.

3 1977 à 1981 La montée des nouvelles crises.

Le nouveau chef d'établissement, lui aussi directeur du CEC et responsable du collège, n'est pas un inconnu. Il

faisait partie auparavant de la cellule "vie scolaire" du rectorat et à ce titre, participait au conseil de perfectionnement de notre collège. Il connaît donc bien la situation et l'expérience.

Il est entouré par une équipe solide: le directeur-adjoint qui fait partie du groupe des enseignants les plus anciens les deux conseillers d'éducation qui connaissent parfaitement la maison, le professeur-animateur arrivé l'année précédente. Les effectifs du collège ont diminué, le collège voisin bénéficie maintenant d'une réputation de "normalité", d'efficacité qui incite un certain nombre de parents à demander des dérogations à la carte scolaire.

Le premier trimestre de l'année 77-78 est bouleversé par la mort brutale du directeur-adjoint: il était l'ami de beaucoup d'enseignants, son autorité aimable et arrangeante apaisait beaucoup de querelles. Le poste vacant en cours d'année, ne sera pas pourvu, c'est la conseillère d'éducation qui va assurer l'intérim, secondée par le professeur animateur.

Et c'est l'année où l'on doit mettre en place la fameuse "grille" des ateliers que l'on vient d'adopter sans grande conviction. Très vite, la grogne apparaît: la grille est jugée inapplicable, trop contraignante voire incompréhensible.

Quelques aménagements sont trouvés pour rendre les choses supportables mais la grille est morte avant d'avoir vécu. Les ateliers resteront caractérisés par l'émiettement et le bricolage. La disparition des groupes de niveau en 6ème a rendu disponibles quelques heures supplémentaires -

res qui sont maintenant attribuées à un groupe changé de l'évaluation globale de l'expérimentation. C'est la première amorce d'un groupe de recherche CIEP qui se développera les années suivantes. (1ers travaux du groupe ANNEXES 8 et 9)

On entreprend cette année-là une évaluation des acquis des anciens élèves du collège qui va montrer, par comparaison avec d'autres établissements, que nos anciens élèves, tout en ayant des résultats scolaires normaux, ont un comportement plus actif dans la vie de leur classe ou dans les associations, ils fréquentent davantage les bibliothèques ou les salles de spectacles. Leur passage au CEC semble donc laisser des traces positives. (ANNEXE 10) E 10

Parallèlement, les relations se tendent entre les enseignants et leur collègue qui occupe le poste de professeur animateur. On l'accuse plus ou moins publiquement d'être trop directive, de se placer dans une situation hiérarchique qui ne correspond ni à son grade, ni à ses fonctions.

Au début de l'année 1978 - 1979, les inquiétudes ressurgissent à propos de l'image de marque de notre établissement, mal perçue au niveau local, semble-t-il, puisque les demandes de dérogation à la carte scolaire sont encore nombreuses et les effectifs continuent à diminuer. Le proviseur s'étonne dans son message de rentrée de cette situation paradoxale puisque l'établissement est parallèlement objet d'études, d'enquêtes ou de reportages au niveau régional ou national.

Un numéro de "Multiple", le journal, du CEC, sera au mois de Mars 79, consacré à la présentation détaillée du collège.

des expériences conduites des résultats obtenus ANNEXE 11

Malgré l'optimisme de ce dossier destiné au public de la ville, l'avenir est un peu incertain.

La reconduction du statut expérimental doit se décider en cours d'année: une disparition de ce statut entraînerait des suppressions de postes (puisque chaque enseignant bénéficie d'une heure de décharge de service) qui se cumuleraient avec les suppressions envisagées en raison de la baisse des effectifs.

Cette perspective peu réjouissante amène donc les enseignants à une union relative: une liste unique pour le conseil d'établissement réunit des représentants de la FEN et des modérés non syndiqués.

Les adversaires du projet sous la conduite d'une enseignante du SMALC, certifiée d'histoire-géo, sont toujours là mais ils ne mènent pas d'offensive directe puisque leur revendication unique, fin du projet basé sur les 50 minutes, aboutirait à des suppressions de postes intolérables pour l'établissement dans cette situation difficile.

Le groupe des mécontents est pourtant en train de s'élargir: outre les adversaires systématiques qui sont là depuis la création du collège sans avoir jamais demandé leur mutation. SNALC et sympathisants, SNC.5 ou 6 personnes, il comprend maintenant de nouveaux "déçus du système".

Le second proviseur arrivé à la rentrée 77 a bousculé certaines habitudes de la maison, a mis fin à certaines prérogatives. Telle certifiée de Lettres classiques, non syndiquée, très peu politique et qui n'était pas vraiment tentée par l'innovation pédagogique occupait dans la période précédente une place imp-

portante dans la liaison collègue-CEC fit bénéficier de 3 heures de décharge pour la coordination d'actions culturelles (MPT, théâtre) en direction des scolaires.

Une autre enseignante, PEGC de lettres, faisait dans un esprit voisin, un travail du même type en liaison avec la "bibliothèque". C'est la fin des "privilèges". Le professeur-animateur centralise maintenant la liaison des actions collèges-CEC. Les décharges sont supprimées mais les rancunes s'accumulent. Les 2 enseignantes dont il vient d'être question réalisaient un travail apprécié par leurs collègues et qui leur valait l'estime du premier chef d'établissement. S'estimant injustement traitées, elles feront partie dorénavant du groupe des opposants, d'autres les suivront.

La disparition des groupes de niveau, expérimentés de 73 à 78 a mis fin à d'autres "privilèges" ou du moins accommodements souples qui étaient de mise précédemment pour les enseignants participant à l'expérience. Les instituteurs de Transition qui acceptaient d'entrer dans cette expérience voyaient leur horaire ramené officieusement à celui de leurs collègues et ne faisaient plus les 24 heures imposées par leur statut à cette époque.

2 enseignants qui s' étaient trouvés novateurs dans ces conditions avantageuses et qui avaient alors participé avec efficacité au travail qui se faisait, se trouvent eux aussi dans le camp de ceux qui renacent, qui appliquent le projet, contraints et forcés.

En cette période donc, les cartes se redistribuent discrète-

ment et sans drame important pour l'instant.

Il faut bien dire que jamais dans l'établissement aucun groupe n'a été une force de proposition. Les innovations construites peu à peu, le projet encore en vigueur en cette année 78-79 ont toujours émané du premier proviseur mais jusqu'en 77. Ces actions particulières à l'établissement mobilisaient chez les enseignants des compétences et des personnalités très diverses. Ceux qui travaillaient dans les groupes de niveau n'étaient pas forcément d'accord avec les autres actions mais se sentaient tout de même engagés dans l'expérience. On pourrait citer d'autres exemples. La plupart des enseignants, quelles que soient leurs options idéologiques, se sentaient peu ou prou impliqués dans l'expérience du CEC.

Il n'en est plus de même en 79. Le cercle des partisans du projet se rétrécit. Il va se trouver peu à peu limité aux membres de la FEN, aux militants "traditionnels".

Le cercle des mécontents qui lui s'agrandit ne trouve pourtant pas d'expression officielle ou ne veut pas en trouver en raison de l'épée de Damoclès que constituent les menaces de suppressions de postes.

Le malaise se traduit pourtant sournoisement en plusieurs occasions.

Le nouveau principal-adjoint, arrivé en ce début d'année, entretient de bonnes relations avec l'équipe administrative (proviseur, professeur-animateur, 2 CE). Il n'est pas en mauvais termes avec les enseignants mais se trouve bientôt la cible d'un mouvement corporatiste des certifiés. A l'initiative de

la représentante du SNALC, ceux-ci, parmi lesquels les membres du SGEN, l'accusent en effet de favoriser les PEGC et demandent par lettre que ne leur soient plus attribuées les classes de CPPN ou CPA qui ne correspondent pas à leurs compétences. Leur demande sera prise en compte dans les années suivantes, l'affaire se termine donc sans drame mais est un symptôme inquiétant pour les relations dans l'établissement pour l'avenir d'un projet qui doit lutter "contre les ségrégations et les handicaps socio-culturels" (cf objectifs collège p. 12)

Les relations des enseignants avec le professeur-animateur sont mauvaises. Au mois de Janvier 1979 un groupe de travail d'une douzaine d'enseignants se réunit. C'est une réunion ordinaire, comme il y en a beaucoup dans la maison mais la séance tourne au procès du professeur-animateur (qui n'y participe pas). Le groupe propose dans un compte-rendu écrit que le poste d'animation soit confié à un enseignant élu ou réparti entre plusieurs personnes en fonction des tâches accomplies. Le proviseur ne donnera pas de suite à ce rapport mais le problème ne sera pas réglé pour autant. (ANNEXE 12)

Le groupe de recherche est maintenant constitué avec des enseignants volontaires qui bénéficient des heures supplémentaires attribuées par le CIEP. Il élabore, cette année-là, notamment un rapport sur l'évolution des ateliers éducatifs. Ce groupe est souvent mal perçu par les autres enseignants. Il est soupçonné comme le professeur-animateur de collaborer avec l'administration.

Malgré les problèmes latents, l'année se termine sans crise grave, on annonce la reconduction du statut expérimental, la "journée pédagogique" du 14 juin fait, dans une atmosphère assez sereine, le bilan des actions entreprises.

1979-1980

L'année démarre sans bouleversement, notable. Les élections au conseil d'établissement mettent en présence deux listes d'enseignants : une liste d'union à laquelle la FEN ne participe plus recueille 60% des voix: la liste FEN obtient 40%.

Deux postes ont été supprimés en raison de la baisse des effectifs. Le groupe de recherche s'attelle au bilan du travail sur "la communauté éducative et l'ouverture sur la vie" demandé par le CIEP.

Le proviseur, en accord avec l'équipe administrative, reste désireux d'innovation. La concertation classe/prof.principal et les ateliers qui fonctionnent tant bien que mal depuis 73 ne mobilisent plus beaucoup l'imagination. Il voudrait créer à nouveau une organisation en groupes de niveau pour tous les 6èmes et 5èmes. Pour cela, il fait une étude sur le devenir des élèves en fin de 5ème, étude qui montre la médiocrité du taux de passage en 4ème.

Le groupe de recherche CIEP, qui comprend à cette époque-là essentiellement des militants de la FEN et sympathisants de gauche est informé, chargé de réfléchir au projet en même temps qu'à un projet d'emploi du temps sur 15 jours qui devrait faciliter

les regroupements et éviter l'absentéisme des élèves le samedi matin en libérant un samedi sur deux.

L'assemblée générale du mois de Juin, dite "journée pédagogique", doit examiner ces deux projets qui émanent du proviseur dont beaucoup se méfient, avec le vague assentiment du groupe de recherche, dont les mêmes se méfient aussi. La réponse est simple, le résultat du vote clair: tout est refusé.

Le proviseur quitte la séance en annonçant qu'il va demander la suppression du statut expérimental et en claquant la porte.

Après le drame, le malaise, les remords et toujours le même calcul: si le statut disparaît, des suppressions de postes sont inévitables. Des négociations s'engagent à l'initiative de la FEN bien sûr, le principal adjoint organise une nouvelle assemblée générale à laquelle le proviseur, toujours en colère, ne participe pas. Un second vote a lieu: les groupes de niveau sont adoptés, l'emploi du temps/quinzaine aussi.

Soulagement pour certains, amertume pour d'autres. Tous ceux qui avaient voté contre le Projet lors de la première réunion, quel que soit leur second vote, ont l'impression d'être soumis à un chantage.

Dans les 2 années qui suivent, le groupe des adversaires du projet sera peu actif: toute action est inutile, disent-ils, elle se heurterait au même chantage. Pendant 2 ans ce groupe n'aura plus de représentants au CE son désaccord se manifestera seulement par la mauvaise volonté et la grogne en salle des prof.

Malgré ce mauvais climat, il faut remarquer, une fois encore, qu'il y a peu de demandes de mutations. Les mécontents ne sont pas assez mécontents pour chercher à partir...

ANNÉE SCOLAIRE 1980- 1981

L'année 80-81 va s'inscrire dans le cadre "Enseigner, autrement", en raison d'une part du nouveau thème de recherche proposé par le CIEP, et de la mise en place d'autre part, de la nouvelle formule de groupes de niveau

Le thème de recherche, proposé par le CIEP, et qui courra jusqu'à fin 83, s'intitule : "Autonomie et unité d'un établissement dans sa région, facteurs d'harmonie dans les actions éducatives".

La première année (80-81) doit permettre de tracer un tableau objectif de l'établissement: c'est à quoi vont s'employer douze enseignants, un Conseiller d'Education et le Proviseur qui constituent le Groupe Recherche.

Simultanément, ce groupe définit un projet pour la vie du collège, afin d'ancrer la recherche dans des pratiques réelles. Son objectif, "enseigner autrement", est sous-tendu par plusieurs lignes de force:

- renforcer la socialisation de l'élève au travers de la vie - du groupe-classe;
- favoriser la réflexion des équipes éducatives;
- adapter la pédagogie à la situation présente (grande hétérogénéité des élèves.)

Ces objectifs sont accompagnés de mesures facilitatrices:

- maintien d'une plage horaire pour la concertation professeur-élèves;
- élargissement des plages horaires pour les réunions de concertation des enseignants;
- organisation plus souple du temps scolaire avec la mise en place de l'emploi du temps/quinzaine.

Le Groupe Recherche, auquel sont faites ces propositions, est invité à y réfléchir et à élaborer un questionnaire propositions qui sera soumis à l'ensemble des enseignants.

Le 28 Février 81, le questionnaire est proposé aux enseignants, accompagné d'un préambule qui expose les objectifs et les modalités de la recherche:

-favoriser la réussite des élèves au Collège en tenant compte de leur environnement et en harmonisant les actions éducatives ;

-organiser le fonctionnement de l'établissement autour de l'intérêt des élèves.

Pour ce faire, le groupe recherche rappelle la nécessité des unités de 50mn et la gestion des 2h/semaine de récupération dont le bénéfice doit aller aux élèves, directement ou non. Le groupe émet ensuite une série de propositions sur lesquelles les enseignants ont à se prononcer.

Ce mode de fonctionnement assez directif est caractéristique des relations entre le groupe et l'ensemble des enseignants. Il ne s'agit pas de réfléchir au fonctionnement général du collège, mais de rendre plus performante la structure en place. Une partie des enseignants, et en particulier ceux qui sont hostiles aux unités de 50mn et au temps de récupération, se montrent évidemment très réticents à entrer dans cette réflexion.

Quoi qu'il en soit, tous les enseignants sont invités à déterminer par rapport :

- à la concertation classe;
- aux concertations/enseignants
- aux ateliers éducatifs
- à l'emploi du temps/quinzaine.

Seuls répondent 29 professeurs sur les 55 concernés. La concertation-classe est appréciée avec des nuances: dans l'ensemble, on souhaite la conserver, en aménageant son rythme. Les ateliers sont très critiqués, puisque seules 5 voix se prononcent en faveur de leur maintien, un certain nombre d'autres proposant plutôt des clubs ouverts aux seuls volontaires. L'emploi du temps quinzaine, enfin, suscite un certain intérêt mais surtout beaucoup d'interrogations.

Mais le collège, tout en réfléchissant aux perspectives offertes par le projet "Enseigner autrement" conduit une expérience pédagogique: celle des groupes de niveau.

Proposés à la rentrée par le Proviseur, ils sont mis en place dans un esprit très différent de celui de 1974.

À l'époque des filières, il s'agissait de rompre les barrières entre les "types" en mêlant les élèves des trois sections et les enseignants (certifiés, PEGC, maîtres de transition); tous étaient volontaires (familles et enseignants) et l'expérien-

ce ne portait que sur un nombre limité de classes.

En 80 - 81 , il s'agit d'une tentative de gestion, de l'hétérogénéité des classes de l'ensemble du cycle d'observation, qui est à dissocier du statut expérimental. Elle implique le concours de tous les enseignants, y compris les opposant, du cycle d'observation: ils vont jouer le jeu sans se priver de rappeler leurs réticences et de souligner les lourdeurs du système.

Un bilan effectué par le Proviseur à l'adresse du Rectorat, mais qui n'est pas communiqué aux enseignants (et dont un exemplaire figure dans les archives du collège) souligne la "mauvaise volonté de principe du corps professoral" alors que les groupes de niveau fonctionnent dans la pratique. Il estime que cette opposition est le fruit de l'individualisme exacerbé des enseignants contraints à travailler en équipe. Ce jugement paraît bien dur. En effet, les groupes de niveau fonctionnent et leur mobilité est effectivement respectée, comme en témoignent les tableaux statistiques: les enseignants ont donc su s'adapter au travail d'équipe et aux contraintes du système; mais ils critiquent les lourdeurs de ce système, notamment les conseils de classes qui durent plusieurs heures et des effectifs trop chargés.

Un bilan interne effectué à partir du témoignage des enseignants insiste sur la nécessité d'élargir le temps de concertation des équipes, ce qui semble mal correspondre à un individualisme forcené.

Le bilan de fin d'année sera globalement positif, surtout chez les parents d'élèves et les élèves. Les enseignants, quant à eux, proposent un aménagement de la structure pour 81- 82: création d'une classe de soutien, dite "soupape", pour les élèves en situation d'échec, selon le principe suivant: après une période d'observation d'un mois des classes hétérogènes, les élèves en grandes difficultés sont regroupés dans une quatrième division (pour trois classes), afin d'y recevoir un enseignement de soutien, assuré par un quatrième professeur, en Français, Mathématiques et Langue I.

Les heures nécessaires à cette organisation proviennent d'une part de la suppression de heures de soutien dans les autres classes, d'autre part d'une dotation rctorale dotation rctorale

Cette proposition sera adoptée par le dernier Conseil d'Etablissement en Juin 81, ainsi que le projet, "Enseigner autrement" malgré de sérieuses réserves des opposants aux 5

En fait, que ce soit dans une action ou une autre, on ne peut

pas dire que la majorité des enseignants soit partie prenante. La "grogne" s'exprime dans les différentes consultations, elle est scupuleusement rapportée dans les bilans, mais nulle alternative n'est proposée par un groupe, cohérent.

Les représentants de la liste FEN et sympathisants au C.E. font part des réticences exprimées sur le projet 81 -82, mais votent le projet parce qu'il leur paraît aller dans la voie d'une ouverture du Collège sur son environnement, de la prise en compte des élèves.

L'année 80-81 aura vu aussi le passage d'un principal-adjoint, apprécié pour ses compétences administratives, mais peu impliqué dans la vie de l'établissement et du CEC, où le professeur animateur assume la responsabilité de l'animation pédagogique. Cette situation, en renforçant le rôle du professeur animateur, alimentera involontairement l'hostilité d'un certain nombre d'enseignants à l'égard de cette dernière. Dans le même temps, les membres de la FEN, SNES et SNI, qui participent au groupe recherche, se verront taxer de "collaboration" avec l'administration.

ANNEE SCOLAIRE 1981- 1982

Les élections présidentielles suivies des législatives ont instauré "le changement".

Le poids de la Collectivité locale dans le C.E.C. et dans le Collège, quant à lui, n'est pas transformé: nous avons vu que l'arrivée d'une municipalité de Gauche a déjà fait sentir ses effets. L'environnement politique et social du Collège ne connaîtra donc pas de bouleversements notables, sinon que le collège se trouve, depuis 1980, enserré dans un tissu urbain de plus en plus dense: son effectif ne cesse de croître.

Dans son bilan de 1981, le directeur du C.E.C. note "une certaine" usure des personnels en place... à moyen terme, la vie quotidienne du C.E.C. risque de s'en trouver marquée..."

La vague socialiste de 1981 redonnera-t-elle un second souffle au Collège, dont le personnel reste relativement stable? En tout cas, le Collège est à l'heure d' "Enseigner autrement" avec la mise en place d'"Ateliers Classes" sous la responsabilité du professeur principal; (voir ANNEXES 13 et 14)

- d'une concertation classe/professeur principal par quinzaine;

- de l'emploi du temps sur quinze jours avec un samedi libre sur deux;

- de groupes à pédagogie différenciée.

C'est la grande année des P.A.E. Les autres établissements du C.E.C. sont mis à contribution: quelques professionnels viendront participer aux ateliers-classes (du CIDEP et du Centre Social, en particulier.)

Parallèlement, le Groupe Recherche de l'établissement exploitera les études statistiques pour mieux connaître la population du secteur des Heures Claires et poursuivra l'élaboration de réponses aux objectifs du projet initial.

Le corps enseignant, quant à lui, exprime de plus en plus fortement ses réticences : dès le Conseil d'Etablissement du 15-12- 81, les élus enseignants* se font l'écho d'une protestation contre l'insuffisance des moyens et les mauvaises conditions de travail.

La tâche des représentants syndicaux n'est pas aisée.

* Ils appartiennent tous à la FEN

* Ils appartiennent tous à la FEN

Ainsi, les représentants de la liste FEN sont-ils amenés à gérer une situation délicate: - d'une part revendiquer de meilleures conditions de travail, dénoncer les carences du système; - d'autre part, et dans le même temps, affirmer leur accord avec un projet qui leur semble facteur de progrès, en s'opposant à un courant hostile à toute innovation et que hérissent les termes d'"ouverture" et de "démocratisation de l'enseignement."

Pour faire face à une fronde qui se développe chez les enseignants, pour renforcer son audience syndicale et répondre aux accusations "Le syndicat ne fait rien, sinon le jeu de l'administration", la section FEN décide de lancer une étude sur le statut des enseignants dans le collège en le comparant aux conditions générales des collèges. L'élaboration du questionnaire en réunions ouvertes à tous, sa diffusion et son dépouillement marqueront tout le second trimestre.

Par ailleurs, se pose une fois encore, dès le premier trimestre, le problème de la sécurité dans le collège. En effet, si les effectifs du collège sont en hausse, la fréquentation du C.E.C. s'est elle aussi accrue. La circulation incessante dans les voies de passage du C.E.C. qui correspondent aussi au collège perturbe les cours. Des groupes de jeunes, souvent descendus du LEP voisin, gênent certaines salles de cours. Il n'en faut pas plus pour cristalliser les amertumes: on parle d'insécurité et le Conseil d'Etablissement envisage la création d'un poste d'agent municipal au niveau du C.E.C. Parallèlement, l'équipe de direction veille régulièrement à éloigner les groupes par trop bruyants, et s'appuie sur l'équipe administrative du LEP pour dissuader les élèves de cet établissement d'être trop présents, en particulier à la Cafétéria de la Maison pour Tous.

Les Ateliers-classe s'organisent tant bien que mal. La majorité des enseignants n'en sont pas satisfaits: le groupe-classe est lourd à gérer, il est difficile de trouver un projet commun à un grand groupe dont les centres d'intérêt divergent. De plus, l'atelier-classe, qui a lieu un vendredi par quinzaine concrétise le temps "supplémentaire" de récupération des séquences de 50 mn, ce qui alimente la grogne d'une partie des enseignants.

De nombreux projets avortent en cours d'année. Les groupes se démobilisent; II est difficile de tenir aussi longtemps sur un projet. L'exaspération de certains se traduit en termes de plus en plus violents et le clivage entre les partisans du projet et les opposants s'accroît.

Imperturbable, le groupe Recherche poursuit son travail. A partir des statistiques effectuées l'année précédente, un groupe s'intéresse plus particulièrement aux problèmes de l'échec scolaire et de la non-lecture. Un autre groupe produira une étude sur la télévision et ses implications dans l'échec scolaire, étude qui ne sera ni discutée, ni exploitée.

Les classes-soupapes fonctionnent tant bien que mal. Si la structure est bien acceptée par l'ensemble des enseignants, ceux qui interviennent dans ces classes, qui ne sont pas des volontaires et souvent nouvellement arrivés, vivent assez mal leur pratique. *les disciplinés*

Les concertations régulières par discipline ne sont pas de véritables structures d'échange et n'alimentent pas les besoins pédagogiques des groupes faibles. Tout au plus permettent-elles quelques échanges d'élèves du groupe soupape vers la classe entière. Elles permettent également aux enseignants de se mieux connaître. Il y règne un climat convivial, mais certains, surtout des nouveaux, ont le sentiment d'y perdre leur temps, sans arriver à impulser un véritable travail de recherche disciplinaire.

Au Conseil d'Etablissement du 15 -03 - 82, (ANNEXE 15)

ANNEXE 1 les délégués FEN présentent le compte-rendu de leur enquête sur les conditions de travail dans un collège expérimental. 50 enseignants sur 59 y ont répondu. 14 d'entre eux ont explicitement choisi ce collège pour son statut expérimental, 8 à la fois pour ce statut et pour convenance personnelle, 8 pour convenance personnelle. Les 20 autres n'ont pas choisi. Ils jugent d'abord les aspects positifs d'un tel établissement: 4 n'en trouvent aucun; les autres apprécient:

- la possibilité de dépasser le cadre des cours (21)
- l'occasion de contacts plus nombreux avec les élèves (19)
- " " " " " " les enseignants (18)
- une plus large possibilité d'initiative (16)
- la découverte d'un point de vue nouveau sur l'éducation (13)

et des propositions nouvelles:

- la recherche d'un large consensus pour que tous soient motivés, impliqués et responsabilisés dans la mise en pratique de l'expérience choisie (10);
- des moyens en temps pour le travail en commun(5), une formation (3)
- une forte demande pour une expérience à tendance pédagogique(17) qui insiste sur la pluridisciplinarité, la constitution d'équipes pédagogique... " Ils souhaitent que ce bilan serve de point de départ à une réflexion, mais ne soit pas utilisé, au nom de la FEN, pour ou contre une révision du statut expérimental ni pour ou contre les enseignants eux-mêmes.

Ce compte-rendu provoque des grincements de dents chez les parents d'élèves qui regrettent le corporatisme des enseignants. C'est ce que disent leurs élus au C.E. L'intégration du Collège au sein du CEC pose aussi des problèmes, le prêt du matériel à des intervenants extérieurs est mis en cause. Comme d'habitude, le Proviseur rappelle les servitudes mais aussi les avantages qu'entraîne cette intégration.

Une innovation vient marquer cette année 81-82: l'organisation de stages d'une semaine en entreprises pour tous les élèves de 3°. Le collège fait partie des trois établissements choisis dans l'Académie pour tenter cette expérience.

* par des enseignants qui n'ont parfois pas pu utiliser ce matériel prêté à leur insu.

.../...

* par des enseignants qui n'ont parfois pas pu utiliser ce matériel prêté à leur insu -

L'année s'achève par une série de concertations auxquelles participent toutes les composantes de la communauté éducative. Ces concertations-bilans constituent une réflexion préalable à une demi-journée de travail prévu pour préparer la prochaine année scolaire, le samedi 5 juin. Les pratiques les plus discutées sont celles des ateliers-classe. S'ajoute chez les enseignants la remise en question, désormais traditionnelle, des unités de 50mn, de la concertation-classe et des groupes de niveau. A propos de cette dernière structure, il s'est passé quelque chose: un petit groupe d'enseignants de Français, mécontents de leur travail en groupe soupape, ont opéré un regroupement "sauvage" pendant les concertations. A partir de lectures sur la pédagogie par objectifs et d'un début timide de mise en pratique, ils se sont proposé de transformer leur pédagogie en mettant en place une pédagogie par objectifs et en organisant le soutien sur des objectifs d'apprentissage définis en commun et pris en charge par les enseignants de trois classes. Après discussion en concertation de Français, le projet a été soumis aux autres concertations disciplinaires: chez les professeurs de mathématiques, la convergence d'élaboration est étonnante. Les enseignants d'anglais sont séduits mais réticents. Ils veulent bien essayer.

Ainsi, le 5 Juin, commence une Assemblée Générale "chauffée à blanc", d'autant que le Proviseur a annoncé son départ: son remplaçant a d'ailleurs, à la fin du trimestre, rencontré, à l'initiative de l'actuel proviseur, un petit groupe d'enseignants représentatifs des différents courants qui traversent le corps enseignant. Le Proviseur présente une proposition d'évaluation (la cible) des différentes actions menées dans le collège, y compris l'action du professeur-animateur. Les échanges sont assez vifs entre le directeur du CEECC et les enseignants. Comme il était prévisible, les ateliers-classe sont désavoués par la majorité des enseignants. La concertation classe est elle aussi très discutée: on la trouve difficile à gérer. Certains enseignants estiment que cette pratique échappe au cadre de leur fonction. Elle trouve cependant de nombreux défenseurs.

Le moment le plus douloureux sera celui de l'évaluation du travail du professeur-animateur. Il ne s'agit pas d'une structure mais d'une personne et de son vécu dans l'établissement. Le bilan est sec et sans appel, bien que certains enseignants insistent sur le dévouement de la personne et sur les difficultés du travail demandé.

En fait, cette demi-journée ne débouchera pas sur une remise en question des pratiques pourtant controversées. Le Proviseur mettra toute son autorité à rappeler que l'atelier-classe est lié au thème "Enseigner autrement" et au contrat qui lie le collège avec le C.I.E.P jusqu'en 1983. Des aménagements seront donc adoptés: celui d'un thème fédérateur, "L'Etang", en particulier. La concertation-classe devra être alimentée par le projet de classe et le Proviseur rappelle qu'il a proposé des réunions de formation des professeurs principaux à la concertation.

Les regroupements d'élèves par niveaux seront abandonnés au profit de la mise en place d'un soutien par objectifs. Certains enseignants, d'accord pour mettre en place une pédagogie par objectifs, préféreraient néanmoins garder leurs élèves en soutien.

Cette année 81 - 82 se termine donc dans l'amertume pour un grand nombre: leurs critiques n'ont pas débouché sur un changement de structure. Ils ont néanmoins le sentiment d'avoir frôlé la victoire et d'en avoir été frustrés, et sont bien décidés à mieux s'organiser l'année suivante.

Le départ du Proviseur sera peu fêté par les enseignants; ils seront peu présents à l'apéritif et à la fête de leur chef d'établissement.

Le professeur animateur quitte lui aussi, l'établissement. Peu d'enseignants ont demandé leur mutation; les groupes restent donc à peu près stables et les rapports de force semblent bien fragiles.

C'est la fin d'une période grise marquée par beaucoup de conflits larvés. Peu d'innovations sont apparues au cours de ces années et elles ont dû être laborieusement négociées. Les liens avec le CEC se distendent progressivement. Le CEC a grandi, les 14 établissements qui le composent ont leurs propres objectifs, leur public. Les enfants du Collège sont de plus en plus souvent considérés comme des gêneurs : leur bruit dérange les lecteurs adultes de la bibliothèque, ils salissent les toilettes du Centre de Formation Permanente... Quelques animateurs participent encore aux ateliers-classe mais ils sont rares. Les élèves du Collège fréquentent bien sûr les représentations scolaires du théâtre mais comme le font les élèves des autres établissements de la ville. Les responsables de la salle de spectacles rappellent volontiers que les élèves du CEC ne sont en rien prioritaires, ce qu'ils ne demandent d'ailleurs pas à être.

A l'issue d'une représentation scolaire un peu houleuse les enseignants accompagnateurs reçoivent du directeur de la salle une lettre accusatrice, dénonçant leur laxisme et leur incompetence puisqu'ils n'ont pas réussi à calmer 200 élèves de 6ème surexcités par le spectacle...

Les problèmes sont donc nombreux. Une note d'optimisme apparaît tout de même : les effectifs du Collège sont en progression, ce qui correspond à une augmentation générale de la population scolaire sur la ville mais aussi à une meilleure image de notre établissement, puisque certaines familles demandent des délégations à la carte scolaire pour inscrire leurs enfants au CEC.

UT

Alflee scolaire est un nouveau proviseur qui assure la pré- rentrée de 82. Il connaît la situation de crise dans laquelle son prédécesseur a quitté le collège. Son tempérament, son fonctionnement relationnel très différent de celui de son prédécesseur va dans un premier temps calmer les esprits. C'est un homme du "Nord", peu bavard, qui entend observer sur le terrain avant de faire des propositions.

Le poste de professeur-animateur étant maintenu, il propose, dès la pré- rentrée de le faire prendre en charge par deux enseignants, se proposant en équipe, et dont la désignation serait adoptée par un consensus entre l'administration et le corps enseignant. D'autre part, cette équipe serait renouvelable chaque année, afin d'éviter une installation dans le poste et de permettre à un maximum d'enseignants volontaires d'assumer cette responsabilité.

Cette proposition est accueillie favorablement par tous mais, de fait, peu d'équipes se proposent. Bien entendu, le courant défavorable à l'innovation se sent peu concerné. Quelques enseignants se proposent en ordre dispersé; seule une équipe, formée de deux professeurs de Français soutenus par le groupe qui avait proposé le soutien par objectifs est finalement retenue.

Dès le départ, le fonctionnement de l'équipe des professeurs animateurs diffère des pratiques passées. Ils n'ont pas de bureau et travaillent en salle des professeurs. Ils sont connus de l'ensemble des enseignants; ils forment avec les deux Conseillers d'Education et le Principal Adjoint, arrivé en 81, une véritable équipe.

En général, les enseignants qui arrivent dans l'établissement sont favorablement impressionnés par l'esprit de la maison où l'on fait

confiance aux uns et aux autres, où travaillent des équipes prêtes à les accueillir, par l'extrême discrétion de la hiérarchie,

les problèmes

ces enseignants souvent de passage (M.A., A.E stagiaires) qui s'intègrent volontiers dans les équipes de travail et participent activement à la vie de l'établissement.

Ils ne le font pas parce que leur situation est précaire et qu'ils veulent plaire à l'administration, mais parce que, pour la première fois, souvent, ils ont l'occasion de travailler en équipe.

Les 62 professeurs se sont mis au travail: l'organisation des ateliers-classe pose toujours autant de problèmes et les élections au Conseil d'Etablissement sont marquées par un "bouversement dans les rapports de forces: une liste non-syndicale, regroupant toutefois des militants du SGEN, SNC, SNALC) se présente; "Liste de défense des Enseignants" contre liste FEN à laquelle on reproche de faire le jeu de l'administration. Cette liste remporte 3 sièges contre 2 pour la FEN. La rupture semble consommée et le rapport de forces favorable aux opposants. Cependant un élément nouveau aura une première conséquence: la Recherche qui devait s'achever fin 83 est prolongée d'un an; par voie de conséquence, le statut expérimental est prolongé d'autant, ce qui constitue une réponse momentanée aux questions sur l'avenir de l'établissement.

Le premier Conseil d'Etablissement en décembre 82 est une séance d'observation. Outre les observations d'usage sur les étrangers qui se promènent dans les pinèdes du collège, les objectifs du Groupe Recherche sont précisés:

Handwritten notes:
C'est
le
statut
expérimental

- réflexion sur une action en faveur de la lecture;
- travail de sociométrie
- reprise des stages en entreprises. (ANNEXE 16)

Les objectifs du Groupe Recherche sont de plus en plus en corrélation avec les préoccupations pratiques des enseignants qui y participent: les travaux des années précédentes ayant fait émerger une meilleure connaissance du milieu et de ses besoins, les préoccupations du Groupe Recherche auront de plus en plus d'implication dans la pratique pédagogique du collège. Ils entreront en adéquation complète avec les projets de la réforme Legrand.

Les séquences de 50mn sont toujours remises en cause par une partie des élus...Les mêmes réponses sont avancées: il ne faut pas négliger les avantages liés au statut expérimental.

C'est l'histoire qui va se charger de faire basculer les rapports de forces en présence. En effet, comme tous les établissements, le collège est chargé d'organiser les journées de réflexion préalables à la mise en place de la Rénovation des Collèges.

C'est, la Commission Permanente qui, réunie le 10 Mars, organise la journée de concertation du 21 Mars. En début de journée, le projet d'ensemble est présenté par le Proviseur; ensuite six commissions regroupant enseignants, parents et élèves se réunissent sur les thèmes suivants; extraits de la circulaire

Savary :

- regroupements homogènes par matière au sein d'ensembles hétérogènes;
- rééquilibrage des activités;
- la fonction de tuteur et les différents aspects de la fonction de professeur;
- les différentes formes de concertation des équipes pédagogiques;
- la nouvelle organisation des collèges; le rôle des différents conseils;
- évaluation, orientation, détermination des objectifs.

La composition des commissions est libre. Elles sont ouvertes à des représentants de la Collectivité Locale ou du monde culturel (membres du CEC).

La participation des enseignants est massive; une trentaine d'élèves se mêlent aux commissions. Une trentaine de parents participent à la journée. A partir de 18h, une vingtaine d'autres parents rejoignent l'ensemble des participants jusqu'à 20h 30.

Les débats sont animés, en particulier autour du thème du tutorat et du service des enseignants. C'est un problème qui n'est pas spécifique au collège: on peut cependant estimer que la discussion autour du Rapport Legrand et ses perspectives d'application s'inscrit en droite ligne dans la continuité d'une pratique du CEC.

En fait, en acceptant la discussion de ce rapport, tous les participants, et en particulier les enseignants se replacent dans le cadre du projet "Enseigner autrement", si contesté auparavant. Cette concertation va permettre au groupe des "innovateurs" de reprendre l'initiative; d'autant que les opposants au projet du collège se divisent sur l'appréciation du Rapport Legrand.

Ces propositions faites à l'ensemble des collèges du pays banalisent la spécificité de l'établissement et remettent en selle, avec la caution institutionnelle, le projet.

Le 28 Mars 83, le Conseil d'Etablissement inscrit à son ordre du jour le bilan de la première journée Legrand. Deux autres journées de réflexion sont prévues pour les 13 et 14 Mai.

La discussion sur le budget repose le problème de l'intégration du collège: certains enseignants ont le sentiment que l'agrandissement du CEC risque de se faire au détriment du collège.

En attendant les journées de Mai, les réflexions, les alliances se développent au sein du corps des enseignants: les représentants du SGEN, qui s'étaient alliés à l'aile "corporatiste" contre le projet "Enseigner autrement" se déterminent positivement par rapport au projet Legrand. Les partisans du projet de rénovation se font de plus en plus nombreux. L'alignement du service des PEGC à 18h n'est pas sans influence.

De fait, la ligne de partage entre les "pour" et les "contre" déborde largement le cadre des catégories et des appartenances syndicales.

Le dernier Conseil d'Etablissement de l'année est consacré à l'examen des propositions faites au cours des journées de réflexion des 13 et 14 mai.

Le Conseil d'Etablissement autorise l'établissement à déposer sa candidature au titre de "collège pionnier", 25 enseignants se déclarant volontaires pour appliquer les orientations Legrand. Si cette candidature est retenue, les enseignants volontaires recevront une formation sur le temps de travail. Le non remplacement de ces enseignants fait réagir les parents de la PEEP qui se montrent réticents.

Une mauvaise nouvelle a été annoncée avant ce conseil: l'heure de décharge/professeur accordée aux Heures Claires au titre du statut expérimental est transformée en heure supplémentaire. Cela n'encourage pas les tièdes à s'engager, mais ne douche pas vraiment l'enthousiasme des partisans de la rénovation. Les activités particulières retenues pour la rentrée 83 sont donc:

- maintien du soutien en général et du soutien par objectifs en Français et Mathématiques; (ANNEXE 17)
- maintien de la concertation classe pour les 5°, 4°, 3°;
- transformation de l'atelier-classe, si décrié, en atelier éducatif, (obligatoire pour tous, mais dont les élèves choisissent le contenu)

- organisation du tutorat pour les 6° (2 professeurs pour une classe, qui acceptent de partager l'indemnité de professeur principal)
- création d'une 4° aménagée pour les élèves qui passent avec difficulté.

L'année s'achève donc sur des perspectives intéressantes mais qui ne devraient être soutenues, que par les enseignants volontaires (ainsi que l'indique la circulaire Savary).

Le courant "innovateur" a semble-t-il gagné, mais on sent bien que tout ne sera pas facile. Les professeurs- animateurs, qui ont accepté de reconduire leurs fonctions l'année suivante (faute de candidats et sous les applaudissements) n'auront sans doute pas la tâche facile.

ANNEE SCOLAIRE 1983 -1984

La candidature du collège Les Heures Glaires ayant été retenue, l'établissement aura, au cours de cette année à élaborer un projet d'établissement.

Pour ce faire, il bénéficie de journées de formation, auxquelles s'inscrivent 30 enseignants.

En fait, le projet mis en place à la rentrée 83 est d'ores et déjà un projet de rénovation puisque, aux actions déjà anciennes, et qui se poursuivent, s'ajoute une heure de tutorat en 6°.

Tout au long de l'année, aux séances de formation animées par les membres de la MAFPEN et qui soudent le courant rénovateur, s'ajoutent des commissions de travail constituées de Professeurs, bénévoles sur le tutorat et l'interdisciplinarité. Les concertations disciplinaires sont régulières et alimentent la pratique dans les classes. On a l'impression d'assister à un travail en profondeur,

bien que ce

se retrouve dans toutes les commissions.

Les professeurs animateurs jouent un rôle déterminant dans l'organisation et la coordination des actions. Ils ont la tâche redoutable de mettre en place les nouveaux ateliers éducatifs et, dans ce cadre, essaient de jouer à fond la carte de l'intégration. Ils font appel, au cours de la réunion Hebdomadaire de coordination des établissements du CEC, à la participation des membres de ces établissements pour animer ou coanimer certains de ces ateliers, ravivant ainsi une pratique antérieure. Un certain nombre de réponses favorables leur sont données de la part du Centre Sportif, du Centre Aéré, de la Bibliothèque. La même demande est lancée en direction des parents d'élèves et quelques-uns répondent positivement.

Les constructions ayant continué autour du collège qui n'est plus du tout isolé dans la campagne comme à ses débuts, l'effectif de l'établissement est presque pléthorique: 1051 élèves. Cette "surpopulation" et la très grande fréquentation du CEG ne vont pas sans entraîner un certain nombre d'incidents, sans gravité réelle, mais dont la multiplication indique une certaine détérioration du climat de l'établissement.

C'est un des points de l'ordre du jour que doit traiter le nouveau Conseil d'Etablissement.

II est composé, du côté des parents d'élèves, d'une délégation PEEP stable (2 sièges) et d'une FCPE en partie renouvelée: elle compte parmi ses représentants une militante très motivée, très disponible, très attachée à la Rénovation, et qui jouera un rôle important dans le collège.

Les enseignants sont représentés par trois élus de la liste intersyndicale FEN-SGEN qui regroupe des militants qui se sont battus pour les orientations du rapport Legrand et pour le statut expérimental de tout temps, et par 2 élus d'une liste "Intérêt Général", qui sont beaucoup moins impliqués mais pas franchement hostiles à la Rénovation.

Outre les problèmes posés par les divers incidents, le Conseil d'Etablissement s'inquiète de la forte poussée des effectifs: on prévoit 1217 élèves pour la rentrée 84! Des demandes pressantes sont faites auprès du Rectorat et de la Municipalité pour apporter des solutions raisonnables.

Pendant ce temps, les séances de formation sont suivies assez fidèlement par la majorité des enseignants inscrits. Si la satisfaction n'est pas totale, pour des raisons diverses les pistes ouvertes paraissent particulièrement intéressantes: travail autonome, évaluation formative...

Une équipe de mathématiques poursuit sa réflexion sur l'enseignement par objectifs et consacre beaucoup de temps à la mise au point de documents de travail, utilisables en classe.

Les enseignants de Français travaillent davantage sur l'évaluation et tentent des applications dans leurs classes.

Dans les autres disciplines, le travail est beaucoup plus individuel, les équipes sont moins fournies et moins soudées.

En cours d'année, l'assiduité aux séances de formation est moins grande, en partie par insatisfaction pour certains, mais aussi et surtout parce que, si la formation sur le temps de travail est considérée comme un acquis souhaitable, l'absence dans les classes n'est pas compensée, les élèves se démobilisent et les enseignants vivent mal la discontinuité de leur travail.

L'année doit s'achever par le dépôt d'un projet d'établissement, soumis à l'approbation du Rectorat.

Le dépôt de ce projet se situe dans un cadre beaucoup moins favorable et a des conséquences beaucoup plus contraignantes que l'année précédente:

- depuis la rentrée 83, l'heure de décharge accordée aux enseignants au titre du statut expérimental a été transformée en heure supplémentaire;
- le projet doit être appliqué par tous les enseignants et non plus par les seuls volontaires;
- l'Administration admet les unités de 50mn mais demande une récupération de 3 heures;
- le service des enseignants n'est pas uniforme: si les PEGC sont assurés de conserver un service de 18 h de cours, les enseignants de technologie, d'arts plastiques, d'EPS ne voient pas leur service diminuer.

Dans un premier temps, une majorité se dessine en faveur du dépôt du projet; les 50mn ne sont plus remises en question, mais la ligne de partage se fait sur la récupération des 5mn.

L'administration demande 18h+3h ; l'intersyndicale propose 18h + 1h.

Un premier vote donne une majorité écrasante aux propositions syndicales. Le Proviseur annonce que le projet ne sera jamais retenu par le Rectorat parce que la récupération est insuffisante. Les syndicalistes, très attachés au projet, transigent pour 1h 1/2, ce qui correspond exactement à 18 x 5.

Par ailleurs, la disparité du service des enseignants alimente la grogne. Des échanges verbaux acides ont lieu au cours d'une assemblée générale des enseignants; néanmoins un vote indicatif à main levée mandate les représentants au Conseil d'Etablissement pour se prononcer en faveur d'un projet sur la base de 18 séquences + 1h et demie pour tous.

Les parents d'élèves, informés au cours d'une réunion à laquelle participaient un certain nombre d'enseignants, se montrent dans l'ensemble favorables au projet.

Le Conseil d'Etablissement, réuni le 13 Mars, ne peut cependant pas se prononcer, tant il est évident que le vote indicatif des enseignants repose sur une ambiguïté: 18 séquences de cours pour tous.

Le proviseur souligne qu'un Conseil d'Etablissement n'a aucune compétence pour définir le service des enseignants, sinon dans le cas présent, le temps de récupération des 50mn.

Les représentants enseignants demandent un renvoi de séance et un nouveau sondage auprès des professeurs.

✓ Le lendemain, Jo Meckler diffuse un document qui expose le contenu du projet et les différentes possibilités horaires: service +3; + I; ou +1 1/2.

Un nouveau vote à "bulletins secrets" a lieu dans une atmosphère houleuse: on soupçonne publiquement les professeurs animateurs de "bourrer les urnes". Le dépouillement est effectué conjointement par une opposante farouche au projet et un tenant de ce projet: 51 % en faveur du projet à service + I 1/2.

Le rapport de forces ne laissait pas espérer un tel résultat.

Le projet est ensuite voté par le Conseil d'Établissement le 16 Mars par 13 voix et 3 abstentions. (ANNEXE 18)

Son objectif essentiel est d'assurer un soutien aux élèves en difficulté et de lutter, autant que faire se peut, contre toutes les formes d'échec scolaire. Il comprend:

- le tutorat en 6°;
- les ateliers éducatifs en 5°, 4°, 3°;
- le maintien de la concertation classe;
- les stages en entreprises;
- des ateliers d'expression et de communication en 6°;

(activités centrées sur la lecture et l'expression, avec des visées interdisciplinaires, les élèves étant regroupés suivant leur compétence en lecture.)

La "victoire" est acquise, mais on sent bien que le climat ne sera pas exempt d'orages.

C'est alors qu'éclate l'"affaire des Paras".

La salle de musique, contiguë à la salle des professeurs, est une salle de classe isolée dans le bâtiment administratif; ses fenêtres au rez-de-chaussée donnent directement sur l'allée centrale du CEC.

Trois jeunes parachutistes, en permission dans leur famille et en promenade au CEC, aperçoivent par les fenêtres ouvertes une de leur camarade de voisinage. Ils font intrusion dans la classe pour aller la saluer et répondent grossièrement au professeur de musique qui gifle l'un d'eux.

C'est aussitôt la mobilisation chez les enseignants: une pétition contre "l'insécurité et le laxisme" est signée massivement. On reproche à l'administration, c'est à dire au proviseur, d'être absent de l'établissement; on demande des sanctions.

Le proviseur réunit les représentants de l'intersyndicale et le professeur de musique et propose un règlement à l'amiable: avant de déposer plainte auprès du chef de corps des jeunes parachutistes, la commission permanente convoquera les jeunes gens et leur demandera des excuses publiques au professeur concerné. L'accès du CEC leur serait par ailleurs interdit. Les présents sont d'accord mais l'"aile dure" ne l'entend pas ainsi.

Nouvelles accusations de laxisme, dénonciation d'un proviseur qui ne défend pas ses enseignants, lettre au chef de corps proposée à la signature de chacun dans la salle des professeurs.

Le tissu enseignant est à nouveau déchiré: la rupture traverse les syndicats, surtout le SGEN dont certains militants sont à l'initiative des lettres pétitions.

Chez les parents d'élèves, les discussions sont identiques. Une rencontre FEN - FCPE tourne à l'affrontement entre partisans d'une solution éducative et ceux d'une mesure de répression.

Finalement, la Commission permanente convoque les jeunes parachutistes qui présentent publiquement leurs excuses. L'affaire en reste là, mais pendant un temps, le clivage entre enseignants va se déplacer. Ce n'est plus la rénovation qui est directement l'enjeu des débats, mais le climat de l'établissement et l'administration "qui ne prend pas ses responsabilités",

La fin de l'année est occupée par les préoccupations liées à l'ouverture d'un 4^o collège dans la ville, (la Municipalité ayant proposé la transformation d'une école primaire du centre-ville en collège, en solution aux effectifs pléthoriques, et ayant reçu l'accord du Rectorat) qui sera dans un premier temps annexe des Heures Claires.

Est prévue par ailleurs, dans le collège, la mise en place d'une commission de réflexion sur les conseils de classe et de professeurs, les parents demandant avec de plus en plus d'insistance à participer à ces derniers.

Le Groupe Recherche, après avoir participé à Sèvres à une réunion - bilan sur le travail achevé, se voit offrir une nouvelle piste: "Connaissance des systèmes éducatifs étrangers".

Les professeurs animateurs en place passent le relais à une nouvelle équipe qui s'inscrit dans leur continuité. Sa candidature a été adoptée en assemblée générale des enseignants, d'autant plus volontiers qu'il n'y avait pas d'autres volontaires.

L'année a donc vu un renversement du rapport des forces qui s'est concrétisé par le vote du projet. Mais les inquiétudes demeurent. Comment sera appliqué ce projet?

ANNEE SCOLAIRE 1984 - 1985

La rentrée s'effectue dans un certain climat d'effervescence. L'effectif global est de 1240 élèves (49 divisions) pour 87 professeurs, dont 25 nouveaux.

L'ouverture partielle du quatrième collège (annexe des Heures Claires) a permis de soulager un peu l'établissement, mais un certain nombre d'enseignants font la navette entre les deux établissements, et ce n'est pas simple.

Fin Octobre, un nouvel incident éclate entre un élève et le professeur de musique, ce qui déclenche immédiatement une réaction de l'"aile dure": lettre au Proviseur, signée par 36 enseignants, demandant l'exclusion de l'élève fautif, des sanctions contre ses camarades et le déplacement de la salle de musique. Cette demande est assortie d'une menace de grève si satisfaction n'est pas obtenue dans les dix jours.

La salle de musique est déplacée (au détriment d'une salle de permanence que la Vie Scolaire venait d'aménager pour la rendre accueillante et agréable) et l'élève fortement admonesté. Mais cela ne suffit pas et l'atmosphère reste tendue entre les enseignants. L'un d'eux, partisan actif de la répression, agresse violemment et verbalement les professeurs animateurs actuels et anciens qu'il accuse d'"user d'un ton déplaisant", et démissionne du Groupe Recherche en alléguant, par lettre affichée, "des manquements aux règles déontologiques". Il s'excusera ensuite de sa violence, mais l'incident est symptomatique de l'atmosphère...

Quelques semaines plus tard, le collège est secoué par le suicide d'un enseignant d'Histoire; membre du personnel du collège depuis l'année précédente, il n'avait en aucune façon pris part (ni dans un camp ni dans l'autre) aux désaccords qui ont opposé les enseignants et son geste semble plutôt motivé par des problèmes personnels.

Néanmoins, et comme toujours dans ces cas-là, tout le monde se sent plus ou moins coupable de n'avoir rien pressenti et de n'avoir rien fait, et l'arrêt de travail d'une heure observé à l'occasion de son enterrement marque, de fait, l'arrêt des hostilités.

Paradoxalement, pendant ce temps-là, le projet s'est mis en place sans histoires. Il n'a, bien sûr, pas déchaî-

né l'enthousiasme chez ceux qui y avaient été hostiles, mais aucune opposition ouverte ne s'est manifestée. Les parents d'élèves ont aidé les professeurs animateurs à répartir les élèves dans les ateliers en fonction des vœux qu'ils ont exprimés. Les membres des divers organismes du CEC à animer un certain nombre de ces ateliers. Les comédiens de la troupe Jubilo, engagée en 1983 par le CEC, assurent l'un d'eux.

Après les vacances de Toussaint, tout semble aller cahin-caha.

C'est alors qu'éclate un incident entre parents d'élèves et enseignants. Une mère d'élève, membre de la FCPE et élue au Conseil d' Etablissement, qui connaît personnellement plusieurs enseignants du collège, reproche à deux professeurs de son fils un manque de rigueur dans le travail. Après une entrevue orageuse avec le professeur de Français, elle s'apprête à faire diffuser auprès des parents de la classe un questionnaire portant sur la qualité du travail fourni et suggérant le rythme des devoirs qui lui paraîtrait convenable. Cela déclenche une réaction corporatiste et le problème se résout dans le bureau du proviseur, au cours d'une réunion qui rassemble les professeurs concernés, des représentants du SNI, du SNES, du SGEN, la mère d'élève, deux responsables du bureau FCPE, le Principal-adjoint et un Conseiller d'Education.

Le paradoxe tient au fait que tous les participants se connaissent bien, ont plutôt l'habitude de travailler dans le même sens, et là s'opposent sans aménité.

Le questionnaire est finalement retiré, mais l'affaire aura un rebondissement au cours d'un conseil de classe suivant puis se calmera. Dans toute cette affaire, le Proviseur a conservé l'attitude conciliatrice qui lui est propre, qui parvient souvent à dénouer les conflits avec un minimum de dégâts, mais qui lui vaut bien des inimitiés.

Les délé^{diligent}/parents demandent à nouveau, avec de plus en plus d'insistance, à participer aux conseils de professeurs. Ils assistent depuis très longtemps à la totalité des conseils de classe, ainsi que les délégués-élèves, mais souhaiteraient participer aux conseils de professeurs qui ont lieu à la mi-trimestre et où ils ne sont pas invités.

Une commission se réunit depuis le début de l'année pour essayer de rendre ces conseils de mi-trimestres plus performants. Elle n'est composée pour l'instant que du Proviseur, d'une

Conseillère d'Education, d'une Conseillère d'Orientation et de professeurs volontaires. Elle prévoit de travailler ensuite avec les parents d'élèves, quand la réflexion sera un peu plus avancée. Elle essaie de mettre en pratique, dans ce conseil intermédiaire, la notion d'évaluation formatrice, et envisage de proposer que ce conseil se déroule en présence des élèves (et non seulement des délégués) et peut-être des parents. Elle souhaite que le conseil s'achève par un "contrat" élève/professeurs pour la période suivante, qui remplacerait le simple constat actuel.

L'établissement est, au cours de cette année, l'objet d'une observation attentive: trois Inspecteurs Généraux viennent successivement sur place se rendre compte de la réalité de la Rénovation. Deux IPR sont plus particulièrement chargés de suivre sa mise en place dans l'établissement et rencontrent, au cours de différentes réunions, l'administration et l'équipe d'animation, puis les élèves, parents d'élèves et professeurs. Ils paraissent satisfaits de ces rencontres et promettent d'envoyer un bilan de leurs observations.

la fin de l'année est consacrée au bilan des actions en cours et à l'élaboration des propositions pour

85-

86. (VOIR ANNEXE 19)

Ces actions sont conduites en trois temps : Assemblée Générale des professeurs, Assemblée Générale des parents d'élèves puis réunion du Conseil d'Etablissement.

Un questionnaire préalable a été diffusé auprès des professeurs concernant la modification possible des conseils de professeurs, en 6° pour commencer. Il n'a pas soulevé les passions et dans la mesure où cela ne concernerait qu'un nombre limité d'enseignants qui pourraient être volontaires, on laisse faire. Seule la présence éventuelle des parents à ces conseils n'est pas souhaitée.

Le groupe de travail a rencontré les délégués parents d'élèves à qui il a soumis l'état de ses réflexions et une grille d'évaluation utilisable au cours de ces conseils. L'accueil a été mitigé et ils ont regretté de n'avoir pas été associés plus étroitement aux travaux.

L'A.G. des enseignants se déroule dans un

étrange climat: alors que l'administration et l'équipe d'animation s'attendaient à une fronde nourrie, le bilan point par point effectué par les professeurs animateurs ne suscite aucune réaction, aucun débat. Le projet, qui reconduit la plupart des actions antérieures, est donc adopté sans coup férir, mais on se quitte avec une étrange impression de malaise: il n'y a pas eu d'hostilité, mais pas de franche adhésion non plus. L'indifférence semble primer.

L'A.G. des parents d'élèves et élèves (ces derniers ont déjà pu discuter des actions en réunion de délégués avec la Conseillère d'Education) suit immédiatement celle des enseignants. Seuls, quelques professeurs sont restés. Les parents sont peu nombreux. Il semble que l'information soit mal passée. La réunion commence par quelques escarmouches au sujet de la discipline et la sécurité à l'annexe Pasteur. L'atmosphère est plutôt tendue mais les problèmes devraient se régler à la rentrée avec la nomination attendue de personnel supplémentaire. On passe au bilan point par point des actions pédagogiques: tout le monde paraît satisfait, avec des nuances; les élèves et les parents signalent en particulier leur attachement aux ateliers de français en 6° (innovation 84).

On en vient donc à l'exposé des propositions pour la rentrée, lesquelles la modification des conseils de 6°, auxquels devraient assister les élèves. Cela provoque un déchaînement de colère chez l'un des parents présents, membre de la PEEP, qui dénonce violemment ce projet, accusant les professeurs présents, et éberlués, d'être des "suppôts du stalinisme", de vouloir recréer les "procès de Moscou". Les réponses fusent, violentes, elles aussi.

Le Proviseur, qui s'est lui aussi laissé emporter, réussit à ramener le calme et l'on se quitte assez froidement, non sans que l'élue PEEP au conseil d'établissement soit venue serrer la main des professeur animateurs, leur présentant presque des excuses.

A la suite de cette réunion, le groupe de travail décide de renoncer à la présence des élèves aux conseils et de n'utiliser que la grille d'évaluation, ce qui change considérablement l'esprit de la démarche.

Le dernier conseil d'Etablissement, réuni en Juin, et auquel assiste le Principal nouvellement nommé pour l'annexe Pasteur qui deviendra collègue à part entière à la rentrée 85, se déroule plus sereinement.

Le délégué PEEP tire un bilan négatif de l'année scolaire, qu'il impute à l'absence de certains enseignants et au "mauvais climat ambiant" (toujours le laxisme!). Il n'est pas suivi dans cette voie; la FCPE se démarque nettement.

Ouf! l'année a été agitée, mais se termine avec des perspectives somme toute intéressantes: le projet est reconduit, la hache de guerre entre partisans et opposants apparemment enterrée...

Une note d'émotion tout de même: le Principal-adjoint, sur qui repose en grande partie la vie quotidienne de l'établissement et qui a travaillé en équipe très soudée avec les deux Conseillers d'Education, véritables piliers de l'établissement, et avec les professeurs animateurs, part à la retraite... Son apéritif de départ rassemble une foule émue, composée non seulement des enseignants mais de nombreux membres du personnel du CEC.

Le CEC bouge, lui aussi, sans que ce soit encore très perceptible. Ses activités se développent, la fréquentation de tous les établissements est en constante progression; des activités nouvelles ont vu le jour: animation théâtrale avec la troupe Jubilo Label Bleu, ludothèque; des activités se sont développées au point de quitter l'établissement d'origine et de se constituer en établissement propre: Pulsion Danse. Mais on sent sourdre, sous cette activité foisonnante, des difficultés.

Pour la première fois depuis sa création, le budget du CEC n'est pas en augmentation. Dans son rapport d'activité 1985, le directeur du CEC souligne que les subventions d'Etat ont toujours été en faible augmentation tandis que celles allouées par le SCA (Syndicat Communautaire) "croissaient de manière significative, permettant ainsi de développer notablement le volume des actions". En 1985, la subvention 1984 est strictement reconduite. Il ne s'agit nullement de la manifestation

d'une perte d'intérêt de la collectivité locale pour le CEC, outil auquel elle est très attachée, mais d'une limitation de budget en liaison avec la crise économique ambiante. La situation économique de 1985 n'est plus celle des années d'expansion qui l'ont précédée. Les établissements devront donc trouver soit des financements propres, soit rechercher des financements extérieurs. Pour 1985, la situation n'est pas inquiétante, mais il faut prévoir l'avenir, d'autant que les équipements vieillissent et que des travaux importants s'imposeront sans doute bientôt.

Par ailleurs, la convention de gestion du CEC, datant du 17 Avril 1974 vient d'être modifiée. Elle précisait que la vocation du CEC était d'assurer des services sur l'ensemble du territoire de la Ville Nouvelle de Fos (3 communes).

A ce titre, le budget des établissements du CEC constituait un budget annexé au budget général du SCA.

La volonté des communes de mettre en place, au plan local, les moyens nécessaires à une politique socio-culturelle et sportive a modifié le fonctionnement prévu: une partie des équipements du CEC conservent une mission sur l'ensemble du territoire de la Ville Nouvelle, l'autre partie recentre ses activités sur le seul territoire de la commune d'Istres. Cette évolution a été prise en compte par la loi du 13 Juillet 1983, portant modification du statut des agglomérations nouvelles et opérant la transformation du SCA en SAN.

Cette innovation donne lieu, concernant la gestion financière et comptable du CEC, à deux budgets distincts, l'un communal, l'autre communautaire.

Ceci entraîne une plus grande présence de la municipalité d'Istres dans le fonctionnement du CEC et une moins grande souplesse du budget: impossibilité de transférer les fonds entre ces deux enveloppes budgétaires, pour privilégier un équipement, par exemple.

ANNEE SCOLAIRE 1985 - 1986

A la rentrée 85, 30% des enseignants sont nouveaux. Parmi eux, de nombreux AE nommés pour l'année et un peu déconcertés de découvrir les particularités et les contraintes d'un établissement ouvert, en rénovation, et qui attendent de se faire une opinion; deux certifiés, membre du SNES, l'un arrivé l'année précédente, l'autre nouveau, vont se charger d'engager la lutte contre ces contraintes, et en particulier contre les 50mn de cours avec temps de récupération, ce qui est d'ailleurs une attitude conforme aux consignes du SNES.

Cette attitude rigide, qui refuse de prendre en compte l'histoire de l'établissement, le contenu du projet alimenté par le TNS (Temps Non Structuré ou Temps de récupération), va provoquer des remous au sein de la section FEN.

En effet, alors que les sections SNI et SNES, qui regroupent peu de membres actifs, ont toujours jugé préférable de réfléchir de concert, les nouveaux arrivants se montrent hostiles à cet état de fait. Le climat se tend très vite: les "anciens", qui sont pour une grande part attachés au fonctionnement commun des sections, et encore plus à la spécificité de l'établissement accueillent mal ces volontés de bouleversement; les "nouveaux" prennent très vite contact avec les adversaires des 50mn, fussent-ils du SNC ou du SNALC. Ils distribuent un questionnaire signé du SNES portant exclusivement sur l'attachement ou non du personnel aux unités de 50mn sans que l'objectif et le contenu de cette organisation soient même évoqués. Le résultat de cette enquête (qui manifeste une hostilité croissante aux 50 mn) est affiché en salle des professeurs mais tombe dans les oubliettes, les élections au Conseil d'Etablissement étant reportées sine die.

En effet, la loi sur la décentralisation et l'autonomie des établissements a oublié le cas des collèges municipaux. Elle a rendu caducs les textes sur la constitution des Conseils d'Etablissements, mais ne les a pas remplacés: vide juridique, il faut attendre les nouveaux textes pour procéder à des élections.

Cette suspension involontaire est momentanément bien accueillie par les partisans de la rénovation, car ils sentent bien que

l'hostilité monte et que les combats seront rudes.

Dans le même temps se manifeste une "rupture" au sein de l'équipe administrative. Le Proviseur, qui est chargé de responsabilités au sein de la Mission Académique de Formation, obtient une demi-décharge. Il n'a jamais été très présent sur le terrain du collège, ce que nombre de professeurs lui reprochent, mais s'est toujours tenu très au fait de ce qui s'y passe et a beaucoup influé sur la réflexion pédagogique, la suscitant, la stimulant, par le biais des professeurs animateurs. Ses nouvelles fonctions vont l'éloigner un peu plus du terrain et rendre plus floue son action dans le collège. Sa demi-décharge est compensée par un Principal-adjoint stagiaire, très actif, mais qui ne peut avoir beaucoup d'influence.

Le nouveau Principal-adjoint, qui remplace le précédent, parti à la retraite, apparaît très vite comme peu motivé par le caractère expérimental du collège. Il ne manque pas, en privé, de dénigrer le "laxisme" régnant d'un établissement où les élèves et les professeurs "font ce qu'ils veulent". Son discours officiel est nettement édulcoré mais le mal se fait. Il ne cherche en aucune façon à reconstituer une équipe avec les deux Conseillers d'Education, qui ne sont plus informés que très ponctuellement des décisions prises, et rarement associés à la prise de ces décisions, ni avec les professeurs animateurs dont il comprend mal le rôle et dont il se méfie.

Le désarroi et l'amertume commencent à régner parmi ceux qui ont travaillé pour l'ouverture de l'établissement.

pour la poursuite de l'ouverture de l'établissement.

Le premier Conseil d'Etablissement de l'année se réunit en Décembre 85, composé des membres élus l'année précédente. La départementalisation éventuelle de l'établissement y est évoquée sans passion. Un dossier d'étude a été préparé par le Proviseur et envoyé à la Municipalité. Il semble que cette départementalisation entraînerait surtout des changements dans la gestion financière, mais ne pourrait pas avoir d'influence sur le fonctionnement du collège, tant il est imbriqué topologiquement dans le CEC.

Le Conseil fait également le point sur la rentrée, le fonctionnement d'une 6^e "soupape" qui accueille, en Français et en Mathématiques seulement, des élèves en très grande difficulté, et évoque la mise en place des "nouveaux" conseils de professeurs en 6^e, qui ont suscité tant d'émoi chez les parents l'année précédente. Tenus hors de la présence des élèves, ils se

démarquent finalement fort peu des conseils ancienne formule...
mais il est trop tôt pour établir un bilan.

Les élections au C.E. ont finalement lieu au cours de la deuxième quinzaine de Mars 86. Elles suivent de très peu les élections législatives du 16 mars qui ont renversé la gauche.

La FEN pas présenté de candidats, trop de dissensions opposant ses membres. Le SGEN recueille 3 sièges. Le grand vainqueur est la liste "Intérêt des personnels" qui obtient 4 sièges. Du côté des parents, la PCPE, traditionnellement majoritaire cède un siège à la PEEP : 3 contre 4.

Dès la première réunion, sont mises à l'ordre du jour de la Commission Permanente une question sur le maintien des 50mn (de la part des enseignants) et une question sur la sécurité dans le collège (de la part des parents).

Un certain nombre d'incidents, sans réelle gravité mais répétitifs, intervenus dans l'allée centrale du CEC, qui sert de cour de récréation et dans la pinède, sont venus alimenter la polémique. Ils ont souvent eu pour auteurs d'anciens élèves de l'établissement, alors en stage de réinsertion 16-18 au sein du CEC et qui traînent pendant leur temps libre. La FCPE essaie d'envisager des solutions raisonnables, la PEEP demande que soit envisagée la clôture de l'établissement. La demande est totalement irréaliste vue la topographie du collège, mais est parfaitement symptomatique du courant de pensée.

La question des 50mn est remise à plus tard, devant d'abord être débattue en A.G. des enseignants.

Dans le collège, le climat n'est pas serein: bien sûr le projet est mis on application avec plus ou moins de bonne volonté, mais on ne sent plus du tout de mouvement porteur. Quelques groupes restreints ^{par discipline (Anglais, Lettres, math.)} continuent à travailler dans leur coin, mais les concertations sont en nette régression, aucune innovation n'est en gestation. La machine tourne, mais plutôt par sa force d'inertie. Les relations sont tendues, les discussions souvent amères, parfois violentes.

Lors de l'A.G. du 15 Mai, le bilan des actions ne suscite aucune discussion. Seule est posée avec insistance la question des 50mn: le point est crucial car, compte-tenu de la diminution progressive du nombre d'heures supplémentaires au titre du statut expérimental, la totalité des actions (ateliers

éducatifs, concertation-classe, aides pédagogiques diverses etc..) est alimentée par le TNS (temps de récupération des 50mn). Les partisans du projet, Proviseur compris, se battent pied à pied mais ne peuvent éviter un vote indicatif à main levée qui montre la majorité des "contre". Ne s'avouant pas vaincu, le Proviseur, qui a pourtant son avis de mutation dans la poche, mutation qu'il a demandée, mais qui ne désespère pas de faire réfléchir les tièdes ou les indécis, annonce la diffusion d'un document récapitulatif sur les diverses possibilités et un vote à bulletins secrets dans les jours suivants. Il se fait aussitôt accuser de vouloir manipuler les esprits, voire de chercher à manipuler les résultats. Cette violente diatribe émane de la même personne qui avait, deux ans auparavant, accusé les professeurs animateurs des mêmes turpitudes. Cela fait régner une certaine gêne dans les rangs de ses amis et provoque des rires exaspérés chez les autres. Le Proviseur tient bon, le document est distribué le lendemain et le vote a lieu, quelques jours plus tard, dans un luxe de précautions proche du grotesque: urne cadenassée

(annexe 20) dans le bureau de la secrétaire (neutre donc insoupçonnable), liste des votants avec émargement... Le résultat est néanmoins inchangé: retour aux 55mn. On éprouve une véritable sensation de fin. Ceux qui ont gagné ne triomphent pas, les autres sont sous le choc.

La décision finale est néanmoins du ressort du Conseil d'Etablissement. La discussion y est vive, alimentée surtout par les parents d'élèves, FCPE et PEEP s'opposant. Le vote laisse planer le suspens et les résultats sont très serrés: 8 contre, 7 pour, 6 abstentions. Mais à quoi aurait servi le maintien d'un projet qui n'est plus soutenu par les enseignants? Dans la foulée, l'emploi du temps/quinzaine, qui facilitait un certain nombre de regroupements, est abandonné pour des raisons techniques...

Ce baroud d'honneur s'est déroulé sous les yeux attentifs du futur Proviseur, directeur du CEC, en visite dans l'Etablissement, et qui a été invité au Conseil d'Etablissement. C'est vraiment une page qui se tourne...

Cette "normalisation" de la structure pédagogique met fin à l'ouverture sur le CEC: certes, aucun établissement ne déménage et il est toujours possible d'envisager des

actions communes ponctuelles, mais les membres des autres établissements ne pourront plus participer régulièrement à des activités différentes inscrites à l'emploi du temps des élèves.

L'ouverture, le contact, ne reposent plus que sur le dynamisme, la bonne volonté, l'initiative des individus: c'est, à terme, le retour à l'individualisme renforcé, le repliement sur soi.